67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 49 5 DECEMBRE 1957

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres tous les jeudis*

Mgr F.-M. CATHERINET
*Protonotaire apostolique*
Directeur

R. DESVOYES
*Chanoine titulaire de Langres*
Codirecteur

## Causerie de l'AMI sur les "Revues"

### SOMMAIRE

I. La Pologne cherchant son équilibre. — II. Le Père Hermann au désert. — III. Les Sumériens. — IV. La domestication de l'énergie H. — V. Plasma d'uranium. — VI. Tablettes de Crète déchiffrées. — VII. Molécules géantes. — VIII. Un quatrième état de la matière. — IX. Le P. de La Chaize et la « Feuille des bénéfices ». — X. Controverse autour de Spoutnik. — XI. Qui était Charles X ? — XII. L'assassinat de Mgr Sibour.

### I

**La Pologne cherchant son équilibre**

Depuis que le rideau de fer est tombé entre la Pologne et l'Occident, des milliers de visiteurs sont venus voir ce qui s'y passait. Parmi eux, se trouvait le P. Jean-Joseph Baumgartner, qui parle le polonais et qui a bien voulu nous dire, en deux articles des *Etudes* (juillet et octobre 1957), ce qu'il a vu en ce pays, traditionnellement ami de la France.

Le titre de son étude est le suivant : *La Pologne en quête de son équilibre.* Naturellement, il s'agit de la « Pologne de Yalta », c'est-à-dire de la nouvelle Pologne, réalisée par les accords de Potsdam du 2 août 1945 et assez différente de la Pologne d'avant-guerre, celle des traités de Versailles (1919) et de Riga (1921). En effet, la Russie a exigé la cession des « Marches orientales » — Galicie ruthène, Podolie, Wolhynie, Biélorussie, district de Vilno, soit 181.000 km². — En compensation, la Pologne nouvelle s'est étendue vers l'ouest, et a pris sur l'Allemagne 101.000 km². Elle a reçu comme frontière cette fameuse ligne Oder-Neisse — *Odra-Nyssa*, en polonais — que Tito vient de reconnaître, à la grande irritation de Bonn, et à laquelle les Polonais sont tous farouchement attachés. Il y eut des déportations massives d'Allemands d'une part, pour faire place à celles des Polonais venant de l'est, d'autre part. A l'heure actuelle, la Pologne est un pays de 313.000 km², avec 28 millions d'habitants, en dépit de la perte de 6 millions subie au cours de la dernière guerre. Elle se trouve, par la nouvelle frontière, à 70 km seulement de Berlin, et à 80 de Dresde. Et surtout, elle est devenue un pays beaucoup plus riche en industrie qu'auparavant. En 1952, elle tenait le 1er rang en Europe, pour le charbon, le 3e pour la pomme de terre et la betterave sucrière, le 5e pour le ciment et le 6e pour le textile. Ajoutons que sa population compte un bloc compact de 96 % de catholiques romains que la persécution communiste a, dans l'ensemble, réchauffés dans leur foi, en ce sens que catholicisme est devenu l'équivalent de polonisme.

Un tel pays, où l'on ne boude pas le travail, devrait non seulement avoir réparé les blessures de la guerre, mais obtenu une véritable prospérité. En fait jusqu'à 1950-1951, la marche en avant avait été manifeste, mais depuis lors, la nation n'a cessé de s'appauvrir. Evidemment, cela n'a pu venir que d'une mauvaise direction. Le régime communiste s'est fait lamentablement oppresseur. La tyrannie et l'arbitraire ont fait monter la colère du peuple.

Le signal de la révolte a été donné en juin 1956. par les ouvriers de Poznan. Un homme a surgi qui a réussi le tour de force de donner à son pays un peu de liberté, sans se brouiller avec la redoutable Russie. Cet homme fut Gomulka. Sa position est, pour notre logique, assez étrange. Il se proclame nettement communiste et ami de la Russie. Mais il estime que le communisme doit avoir ses normes particulières selon les pays. Il raisonne un peu comme Tito ou Mao-Tsé-Toung. Khrouchtchev n'a pas cru pouvoir s'y opposer. La Pologne a été plus heureuse que l'infortunée Hongrie. La Russie, clairement, a eu deux poids et deux mesures. Pour quoi ? parce qu'elle sait que la Pologne, en raison de sa frontière Oder-Neisse, est liée à la Russie, qui seule peut lui garantir cette frontière, et aussi sans doute parce que la résistance catholique profonde du pays entier faisait douter la Russie du succès, en cas d'intervention violente, comme cela a eu lieu en Hongrie.

Nul doute donc que la religion catholique a joué secrètement un rôle de tout premier plan dans le destin de la Pologne. Gomulka l'a compris. Depuis 1953, l'Eglise de Pologne était devenue l' « Eglise du silence ». On avait jeté en prison des prêtres, des évêques, les catholiques militants. Le crucifix avait disparu des écoles, l'enseignement religieux et la presse catholique étaient abolis. Mais Gomulka a mis fin à cette situation, en partie du moins, car tout n'est pas encore au point dans la libération de l'Eglise. Le cardinal, jusque-là interné, reprit ses fonctions. Entre le primat Wyszynski et Gomulka, une sorte d'entente mystérieuse, qui a sa source dans l'amour de la patrie chez l'un et l'autre, et dans l'immense charité du Christ, au cœur du cardinal, s'est établie. Ces deux hommes que tant de choses séparent, —

car Gomulka prétend être bon et authentique communiste — ne peuvent rien faire l'un sans l'autre. Ils comprennent que la situation géographique et politique de la Pologne lui impose une extrême prudence en face de la Russie. Le cardinal, lui, tient à s'enfermer dans son devoir spirituel. Il a demandé aux catholiques d'apporter leur appui au seul homme qui semble capable d'opérer le redressement national, et il comprend tout le danger des impatients qui se groupaient, jusqu'à ces derniers jours, autour de la revue *Po Prostu*.

La Pologne, malgré tout est en cours d'évolution. Citons quelques traits relevés par l'auteur de la présente étude. Dans l'industrie, le régime collectiviste n'a pas changé, mais les méthodes sont devenues plus humaines. Dans l'agriculture, la plupart des Coopératives agricoles imposées aux paysans se sont dissoutes d'elles-mêmes. On note donc un retour très net à la petite propriété rurale, oscillant entre 12 et 18 ha. Les libertés individuelles ont fait leur réapparition : « Nous devons à Gomulka la liberté de parler et de dormir » disait un Polonais au P. Baumgartner. La police politique a été supprimée. Dans les écoles, le crucifix a repris sa place ; 90 % des parents ont réclamé et obtenu que l'enseignement religieux soit donné à l'école. L'Université catholique de Lublin a repris vie et compte 7.000 étudiants.

Exemple frappant : le gouvernement athée avait construit aux portes de Cracovie une cité industrielle toute neuve : Nowa Huta (Nouvelle Forge), qui compte déjà environ 100.000 âmes. Cité moderne, dotée de tout le confort désirable : cinémas, théâtres, bibliothèques, foyers d'accueil, mais *sans église !* Il y avait même défense formelle d'en construire une ! Or, depuis Gomulka, tout a changé. Le 20 juin 1957, à la procession de la Fête-Dieu, qui s'est déroulée dans la cité, des milliers de catholiques de Nowa Huta se pressaient derrière la croix, dans les rues. Pas une fenêtre qui ne portât un emblème religieux. Des milliers de voix acclamaient le Christ-Roi.

Une église va s'élever au centre de la ville. La seule chose qui manque c'est l'argent. Le curé a trouvé 400.000 zlotys sur les dix millions qui seraient nécessaires. Les *Etudes* d'octobre donnent l'adresse du curé pour ceux qui voudraient lui envoyer un secours.

C'est que la Pologne, exploitée par la Russie, qui est le plus terrible pays colonialiste qui ait jamais existé, est effroyablement pauvre. Le P. nous dit les trois impressions qu'il a rapportées de là-bas : 1° atmosphère de bonhomie et de liberté dans les opérations douanières, surtout quand il s'agit d'un Français ; 2° extrême pauvreté dans tous les milieux et non plus la misère fondamentale d'antan, qui semble avoir fait place à un appauvrissement général, par nivellement absolu. Plus de classes sociales tranchées. Tout le monde vivant uniquement, et vivant mal pour le moment, de son travail : vie chère et salaires bas, entre 15 et 18.000 francs par mois, avec des prix élevés pour toutes choses. — Enfin, 3e impression : confiance générale de la population, — les stalinistes d'une part et les impatients de droite d'autre part, mis de côté, — en deux hommes : Gomulka, qui a libéré la Pologne de l'oppression stalinienne, et le cardinal Wyszynski, qui, aux yeux des catholiques, incarne la résistance chrétienne à l'intoxication marxiste.

Deux espoirs donc soulèvent les cœurs des Polonais : espoir de justice sociale, et espoir que cette justice s'inspirera non du marxisme, mais de l'Evangile. Les Polonais appellent l'avènement de Gomulka leur « printemps ». Souhaitons que ce printemps apporte bientôt les moissons de l'été et les fruits d'un bel automne ! Mais il y a toujours bien à prier pour la Pologne, et avec elle !

## II

### Le P. Hermann au désert

Dans la revue *Carmel* d'octobre-décembre 1957, dom Jean-Marie Beaurain, moine bénédictin de l'Abbaye de la Source à Paris, nous donne un chapitre de la vie de son grand-oncle maternel le P. Augustin du Saint-Sacrement, plus connu sous le nom de *P. Hermann*.

Ce père était un converti du judaïsme. Il attribuait à la Sainte Vierge sa conversion, qui remontait à 1846. Il bénissait encore Marie d'avoir retiré, par son intercession, plusieurs membres de sa famille « des ténèbres de la Synagogue », et d'avoir obtenu, en 1855, le salut de sa mère, sur le lit de mort où celle-ci gisait, non encore baptisée.

Dans le chapitre de sa vie qui est ici intitulé : *Le Père Hermann au désert*, il nous est dit comment ce père, avide de solitude et de vie contemplative, avait réussi à s'ensevelir, en avril 1868, dans un ermitage carmélite à Tarasteix, dans les Pyrénées (arrondissement de Tarbes). Mais voici qu'un gros obstacle se présente.

« L'on dirait que des forces invisibles s'acharnent contre le malheureux Carme, soit pour l'empêcher de se réfugier au Désert, soit pour l'en arracher, dès qu'il y a mis le pied. »

Il avait eu mille peines, en effet, pour obtenir de son provincial la permission de se retirer à Tarasteix. Et il n'y était que depuis quelques mois quand il fut atteint d'une maladie des yeux. De fait, les médecins lui prescrivent le repos absolu et des adoucissements incompatibles avec son séjour en ermitage. Un oculiste de Bordeaux, auquel il soumet son cas, constate la présence d'un glaucome, exigeant la délicate opération de l'excision de l'iris.

Mais voici que notre pieux Carme se tourne vers Marie, à qui il doit tant déjà ! Le récit qu'il fait de sa guérison est justement ce qui nous a induit à analyser ici l'étude de dom Beaurain. Dans une lettre, datée de Bagnères-de-Bigorre, 6 novembre 1868, le P. Hermann raconte lui-même les faits :

« ...Mon mal empirait chaque jour : je quittais Bordeaux armé de conserves, de verres biconvexes, d'une visière verte, et d'une foule de précautions. Les sandales du Carme déchaussé durent faire place à une chaussure garnie de fourrures, la tonsure monastique dut s'abriter sous une coiffure aussi chaude que possible. L'organe de la vue était devenu si sensible que je ne pouvais plus supporter l'éclat de la lumière d'une lampe ordinaire ou d'une bougie, pas même la simple clarté du jour. Ce n'était plus que par intervalles que je parvenais à lire quelques mots, et cela, en faisant violence au nerf optique par des efforts douloureux. »

L'état désespéré de la vue est donc flagrant. Le glaucome, du reste, à moins de l'opération dont nous avons parlé, conduit tout droit à la cécité complète. Mais que va-t-il se passer ?

« On me suggéra sur ces entrefaites l'idée d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, qui avait déjà guéri miraculeusement plusieurs personnes atteintes de cécité. »

Notons bien que les apparitions de Lourdes s'étaient déroulées exactement dix ans auparavant, et que Lourdes était loin d'avoir, à cette date, la renommée que cent ans de merveilles lui ont donnée.

« Cette proposition, poursuit le P., me sourit beaucoup plus que la perspective d'une opération dont le résultat était loin d'être assuré. »

Et c'est alors qu'il se souvient des faveurs insignes déjà reçues par lui de la Vierge et que nous avons indiquées plus haut.

« La neuvaine, dit-il, fut commencée le 24 octobre (1868), fête de l'Ange Raphaël qui, lui aussi, avait guéri Tobie de sa cécité. Chaque jour j'imprégnais mes yeux de l'eau salutaire puisée à la Grotte miraculeuse, et chaque jour je priais la Vierge Immaculée et un grand nombre de saintes âmes la priaient avec moi.

Le sixième jour de la neuvaine, je me rendis à pied de notre couvent de Bagnères à Lourdes, désirant accomplir ce pèlerinage dans les conditions qui me donneraient le plus de chance de succès. Déjà, à Bagnères, j'avais éprouvé chaque jour de la neuvaine, un soulagement de l'ophtalmie dont je souffrais, et cela au moment où l'eau de la Grotte était venue baigner mes yeux. J'avais même pris soin de faire constater cette amélioration par l'ophtalmoscope, au moyen duquel le chirurgien put voir que la congestion dans les organes visuels diminuait graduellement, tandis que je n'employais pas d'autres remèdes que cette eau miraculeuse. Enfin, le dernier jour, fête de la Toussaint, me trouvant dans la Grotte même et près de la fontaine, je n'éprouvais plus aucun des symptômes du mal. Depuis lors, j'écris et je lis tant que je veux, sans lunettes, sans précautions, sans efforts, sans fatigue ; je fixe le regard sur la lumière du soleil, du gaz ou des bougies, sans ressentir la moindre lésion ; j'ai repris les sandales, j'ai laissé refaire la tonsure ; j'ai obtenu ce que je désirais, avant tout, c'est-à-dire de pouvoir continuer la vie érémitique dans notre cher Désert ; en un mot, je suis radicalement guéri, et, dans ma conviction intime, cette guérison est un miracle dû à l'intercession de la Sainte Vierge. C'est pourquoi, j'ai besoin de publier, autant qu'il dépend de moi, la bonté du Cœur de Marie, et je supplie toutes les âmes qui aiment cette tendre Mère, de rendre grâces pour moi à Dieu, comme aussi je conjure tous ceux qui souffrent d'avoir recours en toute confiance à Celle que nul n'a jamais invoquée en vain. »

Un tel témoignage, tous nos lecteurs en conviendront, ne devait pas être écourté. Nous l'avons donc donné *in-extenso*. Parmi des milliers d'autres semblables, il a sa tonalité particulière à l'honneur de la Vierge de Lourdes.

Mais quel usage le P. Augustin fit-il de la santé recouvrée de cette façon si merveilleuse ?

Il s'empressa de revenir à son « cher Désert », comme il aimait à dire. Ses lettres dès lors débordent d'une joie toute divine. « Je me plais beaucoup, dit l'une, dans cette vie contemplative ; il est évident que la société du bon Dieu et sa conversation est plus aimable que celle du monde. Ici, on est toujours livre de jouir de cette divine société. »

Et pourtant, dira quelqu'un n'y aurait-il pas en cette ferveur mystique « un égoïsme d'une forme supérieure ? » Il en est qui le pensent, parce qu'ils ignorent totalement les richesses de charité qui brûlent dans l'âme contemplative. « Hermann, nous dit son biographe, leur jette un éclatant démenti. » Au Désert, il vit caché en Dieu, mais son cœur bat pour tous ses frères, pour toute l'Eglise, pour tous les hommes. Il pense à tous les siens, il intercède pour eux, il offre à son Jésus tous leurs besoins. Mais par-dessus tout, il vibre pour tous les intérêts de l'Eglise du Christ. C'est alors que se réunit au Vatican le célèbre concile œcuménique, où va être définie l'infaillibilité du pape. Ce concile n'allait pas sans oppositions.

« Il est saisissant, dit dom Beaurain, de voir avec quelle certitude sereine, avec quel amour lumineux et fort ce Juif tout récemment converti, imprégné dans son enfance de l'esprit de Lamennais, qui l'avait porté sur ses genoux, réagit en catholique véritable, en fils authentique de l'Eglise du Christ. »

Il veut être tenu au courant de ce qui se passe à Rome. Serait-ce par pure curiosité ? Nullement :

« Les enfants de sainte Thérèse, écrit-il dans une lettre du 5 décembre 1869, ont leur place marquée pour concourir, par une vie d'immolation, au bien général du Concile. Sainte Thérèse dit que nous devons, par nos oraisons et nos efforts vers la perfection, soutenir les colonnes de l'Eglise et obtenir de Dieu des lumières et des forces pour les défenseurs de la foi. »

Tous ceux qui connaissent la vie de Thérèse de Lisieux, reconnaîtront dans ces lignes son esprit le plus authentique. Et aussi dans ce mot du Père Hermann qui, prononcé après sa première messe, était devenu son objectif unique : *« Consumons-nous pour sa gloire !... »*

## III

### Les Sumériens

Avec la *Scientific American* d'octobre 1957, nous passons à un sujet bien différent. Nous remontons les âges et à la suite du professeur Samuel Noah Kramer, de l'université de Pennsylvanie et spécialiste éminent d'assyriologie, nous allons parler d'un peuple dont on ignorait encore le nom il y a cent ans et que l'on nous demande de considérer aujourd'hui comme le grand initiateur de la civilisation humaine. Il s'agit des *Sumériens*. C'est le titre de l'article, très bien illustré et fortement documenté, révisé et confirmé du reste par un groupe de spécialistes orientalistes.

Les Sumériens nous sont connus par les fouilles exécutées entre le Tigre et l'Euphrate, dans les sites des antiques cités de Ninive, Babylone, Ur, etc. Outre une quantité de ruines, d'ustensiles divers, de statues et bijoux, on y a trouvé par milliers des tablettes cunéiformes. On a cru et enseigné que ce genre d'écriture était babylonienne ou assyrienne. Pas du tout. Elle est d'un peuple non-sémitique, c'est-à-dire ni Assyrien ni Babylonien, mais dont Oppert, un Allemand naturalisé Français (1825-1905) révéla le nom : les *Sumériens*, en 1869. On réussit également à déchiffrer les tablettes en question, grâce à une inscription trilingue. Actuellement, après que des centaines de savants se sont acharnés à traduire les tablettes

cunéiformes, nous sommes arrivés à très bien connaître les Sumériens, tels qu'ils vivaient entre l'an 3000 et l'an 1720 avant Jésus-Christ. Nous savons à quoi ils ressemblaient, nous avons pu mesurer des crânes de leur race. Une de leurs reines, Sub-ad, qui n'avait, croit-on, que 41 ans, était haute de 1 m. 51, mais possédait une cervelle de 1.600 $cm^3$ soit 250 $cm^3$ de plus que la moyenne des femmes européennes de nos jours. Un roi, haut de 1 m. 65 ou 67, avait une cervelle de 1.550 $cm^3$, ce qui est une belle moyenne.

Les Sumériens, venus très probablement du sud de la Caspienne, s'étaient établis dans la basse Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate qui, à cette époque ne se rejoignaient pas avant de se jeter d'abord dans un lac d'eau douce, puis de là, dans le golfe Persique. Babyloniens et Assyriens devaient être localisés plus haut. Les Sumériens ont probablement été les premiers à construire des villages puis des villes proprement dites. Ils avaient un esprit puissamment inventif. On doit en effet, leur attribuer la découverte de la roue, de la charrue, de la navigation à voile, de l'irrigation savante au moyen des systèmes les plus perfectionnés de canaux, de digues, de réservoirs, d'écluses, leur permettant de fertiliser un sol jusque-là nu et stérile. Parmi leurs écrits, on a trouvé un véritable almanach d'instructions pour l'agriculture. Ils ont découvert le tour du potier, et su fort bien fondre les métaux (cuivre, bronze), ciseler, graver, fabriquer du cuir, des cosmétiques, des parfums, des bijoux de toute sorte, des produits pharmaceutiques, à l'aide de plantes, de divers organes d'animaux ou de sources inorganiques. Parmi eux, il y eut, outre les grands dirigeants, qui furent des rois de cités, des bergers, des pêcheurs, des paysans, des marchands, des artisans, des architectes, des docteurs, des scribes, des soldats et des prêtres. L'influence de ces derniers fut d'abord prépondérante. Tout, chez eux, appartenait aux dieux. Par exemple, la cité de Nippur était le domaine d'Enlil, le dieu de l'air, et comme ce dieu passait pour le plus grand des dieux, Nippur fut une cité sainte, centre de la religion et de la culture sumérienne.

A l'origine, les cités — une douzaine environ, comptant de 10.000 à 50.000 habitants — étaient gouvernées par des chefs élus, assistés de deux chambres, les « anciens » et les « hommes ». Mais pour des raisons militaires, et par suite de la rivalité constante et des guerres de cité à cité, le système démocratique primitif fut abandonné et fit place à la monarchie héréditaire. Le roi, dès lors, rivalisa avec les prêtres en influence et en richesse. Les cités étaient remarquablement prospères. Nommons Nippur, Kish, Ur, Adab, Lagash, Umma, etc. Le trait dominant de la cité sumérienne est le temple du dieu, qui s'élève sur une haute terrasse et qui a la forme d'une *Ziggurat* — ce qui fait penser à la fameuse tour de Babel, dans la Bible. — Une *ziggurat* est une tour en forme de pyramide, avec toute une série, en nombre variable, de terrasses superposées, et, tout au sommet, le temple du dieu. Les Sumériens qui n'avaient pas de pierres, avaient découvert les procédés les plus perfectionnés de la brique et de la terre glaise séchée au soleil. Ils avaient aussi réussi à masquer la nudité de leurs murailles, par des saillants bien agencés, des colonnes couvertes de mosaïques.

La vie de chaque citoyen était remarquablement libre. Le plus pauvre Sumérien avait sa propriété, c'est-à-dire sa maison, son troupeau, son jardin. A vrai dire l'esclavage y existait. Il semble qu'il ait été introduit par l'usage des pères endettés qui vendaient leurs enfants, jusqu'à ce qu'ils eussent payé leurs dettes. Mais les esclaves eux-mêmes avaient des droits reconnus par la loi et la coutume. Ils pouvaient faire des affaires, gagner de l'argent et se racheter eux-mêmes avec le temps.

Les maisons sumériennes, bâties de briques sèches, comptaient souvent un seul étage, ou rez-de-chaussée, avec plusieurs chambres groupées autour d'une cour. Les notables avaient des maisons à deux étages, avec une douzaine de pièces, tout un personnel domestique.

Les Sumériens croyaient fermement à la survie des âmes et c'est pourquoi ils ensevelissaient avec leurs morts, des récipients, des outils, des armes, des joyaux. Parfois, on enterrait avec les chefs ou rois une partie de leurs courtisans favoris, et même leur char et leur attelage.

Les Sumériens semblent avoir beaucoup pratiqué la musique, car on a trouvé quantité d'instruments *ad hoc*, tels que des harpes, lyres, tambourins, cors ou pistons. On a trouvé aussi des chants, des hymnes dans les tablettes. Quelques-uns des plus importants personnages, dans les palais et les temples, furent des musiciens. Voici un passage de poète sumérien, chantant ce qu'on appellera, chez les Grecs et les Romains, « l'âge d'or », toujours placé dans l'antiquité :

Jadis, il y eut un temps, où il n'y avait pas de serpent,
ni de scorpion,
Il n'y avait pas de hyène, il n'y avait pas de lion,
Il n'y avait pas de mauvais chien, ni de loup,
Il n'y avait ni crainte ni terreur,
L'homme était sans rival...
Jadis, il y eut un temps...
L'univers entier, le peuple à l'unisson,
rendait gloire en une seule langue à Enlil !

La religion des Sumériens était simple et fataliste. Ils croyaient que tout l'univers et eux-mêmes étaient régis par des dieux vivants, invisibles aux yeux des mortels. Les principaux dieux étaient ceux de l'air, de l'eau, de la terre et du ciel. Enlil, dieu de l'air semble avoir été le roi des dieux. Le roi de l'eau se nommait Enki ; celui de la terre, Ki ; celui du ciel, An. Mais il y avait des dieux pour toutes choses : le soleil, la lune, les planètes, les vents, les tempêtes, les rivières et les montagnes, les cités et les Etats, les fermes et les canaux d'irrigation, les fabriques et les instruments agricoles. Les lois avaient été établies, une fois pour toutes, en toutes choses, par les dieux, et il n'y avait qu'à obéir aux lois. Mais comme les dieux majeurs avaient bien autre chose à faire que de s'occuper de chaque individu, les Sumériens croyaient à l'assistance pour chaque personne d'un « bon ange », sans négliger pour autant le culte dû aux plus hautes divinités.

Et comment finit Sumer ? Cette magnifique civilisation — grande leçon pour nous — périt par la division qui régnait entre les villes. Toujours en

guerre les unes avec les autres, les cités ne cessèrent de s'affaiblir et de prêter ainsi le flanc aux invasions barbares. Le premier conquérant voisin qui mit la main sur Sumer fut Sargon-le-Grand. Il y fonda Agada — d'où vint plus tard le nom d'*Accadiens.* Il semble que Sargon ait étendu son règne jusqu'en Egypte et même en Ethiopie. Son petit-fils Saramsin conduisit Sumer au désastre. Il détruisit la ville sainte de Nippur et fut défait, peu après, par des envahisseurs barbares venant des montagnes de l'Iran. Pourtant la civilisation sumérienne vécut encore un peu de temps. Finalement ce fut le célèbre Hammurabi, un contemporain, croit-on, d'Abraham, qui battit Rim-Sin, le dernier roi sumérien de Larsa. Babylone étendit sa domination sur toute la Mésopotamie. Les Sumériens furent fondus dans les rangs des vainqueurs. Mais en perdant leur nom même, ils laissèrent à leurs remplaçants tous les arts qu'ils avaient su inventer et qui sont venus jusqu'à nous.

## IV

### La domestication de l'énergie H.

Les savants de tous les pays sont de plus en plus acharnés à la conquête de l'énergie H. Le grand rêve ici serait de pouvoir faire passer directement la combustion de l'hydrogène H. à la production de l'électricité, sans passer par l'intermédiaire production de chaleur ensuite transformée en électricité. Pour dire d'un mot ce qu'on cherche, il suffit de lire, en sous-titre, dans un article que nous allons analyser, par Jacques Bergier, dans *Science et Avenir* d'octobre 1957, ces mots : « *Peut-on concevoir un soleil artificiel ?* »

Sans doute, dans son intéressant article, l'auteur n'explique pas sa pensée. Mais après que « Spoutnik » a étonné et amusé l'univers, en tant que « Bébé-Lune », on n'est pas surpris que les savants songent à un « Bébé-Soleil », en ce sens que de même que toute la lumière et chaleur du soleil vient de ce qu'il brûle son hydrogène et la transforme en hélium, de même, on doit pouvoir arriver à « brûler » de l'hydrogène, pour en tirer de l'énergie éclairante et chauffante, en un mot fabriquer, par l'artifice humain, ce que les étoiles du bon Dieu, comme notre Soleil, font depuis quelques milliards d'années.

Jacques Bergier nous dit, dans l'article cité que « *Des Progrès décisifs* [ont été faits] *dans la domestication de l'énergie H.* » Et pourtant, il y a peu d'années encore on déclarait la chose impossible. Et pourquoi ? Parce que, disait-on, même si on arrivait à produire, par une bombe à uranium, une chaleur de un ou deux millions de degrés, l'énergie libérée par les quelques fusions de noyaux d'hydrogène 2 ou deutérium, exposés à cette chaleur serait largement inférieure à l'énergie qui se perdrait à l'extérieur par rayonnement, en sorte que la réaction en chaîne du deuterium ne pourrait se produire. Or, ces calculs se sont révélés faux. En effet, les lois du rayonnement ne sont pas les mêmes aux très hautes températures que dans les degrés moins élevés. Par exemple, ce qui est vrai avec 500.000 degrés de chaleur n'est pas vrai pour plusieurs millions de degrés.

Ce fut le physicien Georges Teller qui, le premier, émit des doutes sur la validité de la loi de rayonnement admise avant lui. Les travaux entrepris depuis lors, notamment par Chandrasekhar et Spitzer, le premier, spécialiste de l'étude des étoiles et le second, tourné vers l'expérimentation terrestre, ont conduit à la certitude que l'intensité du rayonnement aux très hautes températures ne suit pas les mêmes lois qu'aux températures plus basses. On essaye donc de produire de très hautes températures. Dès les premiers mois de 1956, le physicien russe Kourtchatov annonçait qu'il avait atteint un million de degrés.

Les Américains, à l'Université Columbia, mirent au point un appareil appelé *stellarator,* pour réaliser des températures que l'on ne trouvait jusque-là que dans les étoiles. Au cours de conférences à Paris, lors du Congrès des isotopes, du 9 au 20 septembre 1957, Sir John Cockcroft annonça qu'il avait largement dépassé deux millions de degrés et atteint probablement trois millions. C'est dans cette voie que l'on cherche à provoquer la réaction en chaîne des noyaux de *deuterium* ou de *tritium*, isotopes de l'hydrogène. On est déjà sûr que la probabilité d'une telle réaction est multipliée par 10.000 quand on passe de 500.000 degrés à 6 millions de degrés. L'objectif des 50 millions ne peut plus paraître inaccessible. On pensait jusqu'ici que le Soleil, en son centre le plus profond, devait avoir la température de 20 à 25 millions de degrés, ce qui lui suffit pour brûler son hydrogène. Il est possible pourtant que la vraie température des étoiles, en leur centre, soit de 50 à 60 millions de degrés. On sait que les gaz s'échauffent par la pression. Au centre d'une étoile, la pression atteint des milliards d'atmosphères. D'où la chaleur et la lumière dégagées par la combustion de l'hydrogène, substance principale des étoiles.

La question qui reste à résoudre est celle des récipients capables de résister aux chaleurs énormes qu'on veut produire et aux pressions formidables qu'on envisage. Mais on songe actuellement à une solution élégante, qui est la suivante : utiliser les champs magnétiques intenses qui resserrent la flamme dégagée dans une explosion et la concentrer en un « filament » en vertu d'un « effet de pincement » qui se produit alors. Ce qui est sûr, c'est que les expériences faites pour la bombe H, à Eniwetok, au moyen d'une bombe à uranium, à laquelle on avait joint, à tout hasard, du *deuterium* et du *tritium,* furent une révélation pour les physiciens. Tout le problème désormais est de produire du « plasma » d'hydrogène, inflammable à très haute température, et canalisable au moyen de champs magnétiques appropriés. On croit être sur la bonne route et on travaille ferme dans le sens indiqué. On est convaincu, en effet, qu'on aboutira bientôt et qu'on n'aura pas, pour utiliser l'énergie H dans nos futures centrales, à passer par la fission de l'uranium pour produire la chaleur et par cette chaleur des machines à vapeur qui produiront de l'électricité.

## V

### Plasma d'uranium

Mais voici que nous arrive d'Amérique un autre son de cloche. On ne nie pas que l'utilisation de l'énergie H soit possible, probable même et rela-

tivement proche, mais dans *Scientific American* d'octobre 1957, aux nouvelles scientifiques, et sous le titre *Plasma d'Uranium,* on nous dit ceci :

« Un moyen radicalement nouveau et probablement plus économique d'engendrer de l'énergie électrique au moyen de la fission nucléaire, vient d'être suggérée par S. A. Colgate et R. L. Aamodt de l'Université de Californie. Ils proposent un plan ingénieux pour convertir l'énergie de la fission de l'uranium directement en électricité. »

En quoi consiste ce plan ? Ils conçoivent un réacteur qui serait simplement un cylindre creux, long de 45 mètres et d'un diamètre de 7 m. 50. A une extrémité, ils pompent de l'uranium fissible à une température de 6.000 degrés, c'est-à-dire complètement ionisé — en d'autres termes, les noyaux dépouillés de leurs électrons. Le nuage de vapeur d'uranium, suffisamment concentré en une masse critique doit déchaîner une explosion de fission, qui pousserait le gaz tout au long du cylindre. en le faisant passer par un champ magnétique. Comme on le voit, dans cette méthode, on utilise les champs magnétiques, comme il a été dit plus haut, pour la domestication de l'énergie H. On a même donné le nom de « bouteille magnétique » à ce genre d'utilisation des champs magnétiques qui « enserrent » un gaz donné. Le gaz ionisé du cylindre étant un excellent conducteur d'électricité, son interaction avec le champ magnétique stable établi autour du cylindre devrait, par effet de pincement, créer un courant électrique, tout comme un générateur ordinaire. Et comme le gaz collecté à une extrémité du cylindre serait concentré, il serait possible de reconstituer constamment, dans le cylindre même, la masse critique, et de produire de la sorte un courant continu d'électricité.

Colgate et Aadmodt ont décrit leur plan dans un numéro récent de la revue spécialisés *Nucleonics*, mais ils concèdent que la difficulté sera de trouver pour leur cylindre réacteur un matériau capable de résister à la chaleur énorme de 6.000 degrés + celle qui règne, croit-on, à la surface du soleil. Ils ont pensé, pour leurs expériences préliminaires, au graphite. Si ce problème est résolu, ils sont convaincus que leur réacteur doit marcher. Ils estiment qu'un tel réacteur devrait produire environ 500.000 kilowatts, dont 20 % seraient utilisables industriellement. Cette moyenne est excellente. Notons que ce projet émane de spécialistes très qualifiés, car Colgate est membre du Project Sherwood, chargé du programme expérimental de la fusion de l'hydrogène, et Aadmodt fait partie de l'état-major du laboratoire scientifique nucléaire de Los Alamos.

## VI

### Tablettes de Crète déchiffrées

Dans le même numéro de *Scientific American*, et toujours dans le secteur des nouvelles scientifiques, sous le titre « de Babylone à la Crète », on nous dit : *L'écriture linéaire A vient d'être déchiffrée.*

Pour comprendre de quoi il s'agit, rappelons que l'archéologue anglais Sir Arthur Evans découvrait, il y a 60 ans, sur l'emplacement d'un palais à Knossos en Crète, environ 2.000 tablettes portant des inscriptions sur argile desséché. Ces tablettes longuement examinées firent comprendre qu'il y avait deux sortes d'écriture, qui furent appelées *linéaire A* et *linéaire B.* Après avoir déçu tous les efforts des linguistes et cryptographes, durant plus de 50 ans, le linéaire B fut déchiffré, il y a 5 ans, par un jeune architecte anglais, Michael Ventris. Et le langage ainsi mis à jour fut identifié comme du « grec-préhomérique ». Mais il restait le *linéaire A* qu'on croyait être une première forme du *linéaire B,* mais qui visiblement n'était pas du grec.

Or, Cyrus H. Gordon, de l'Université Brandeis, spécialiste des langues sémitiques, vient de réussir à lire le linéaire A et, à sa grande stupéfaction, il a constaté que la langue de ces tablettes était celle des anciens Babyloniens, qu'on appelle la langue *accadienne,* ce qui nous ramène aux Sumériens dont nous avons parlé plus haut.

Gordon a étudié avec soin les travaux de Ventris et il a conclu que le linéaire A devait être une langue sémitique. Le premier éclaircissement lui vint de deux signes souvent réunis. D'après la clef donnée par Ventris, ces deux signes devaient donner les sons « gab-ba ». Gordon reconnut que ce mot est celui qui signifie « tout » en accadien. Partant de là, il réussit à déchiffrer une douzaine de syllabes et il est en train de lire le reste. Et déjà se pose la troublante question : pourquoi les Crétois se sont-ils donné la peine de créer une nouvelle manière d'écrire l'accadien, pour remplacer l'écriture cunéiforme dans laquelle l'accadien depuis les origines était écrit ? Jusqu'à présent, pas de réponse à cette question.

## VII

### Molécules géantes

Dans une précédente Causerie j'ai signalé qu'un numéro entier de *Scientific American* (septembre 1957) était consacré aux « *Molécules géantes* ».

Et je disais que les articles de ce numéro étaient pour la plupart écrits avec une telle technicité qu'il était difficile d'en tirer quelque chose, pour ce qu'on appelait au XVII[e] siècle, « l'honnête homme ». Mais désireux de mettre nos lecteurs le plus possible au courant des découvertes scientifiques, sans entrer dans la technicité proprement dite, je vais essayer de faire comprendre le puissant intérêt qui s'attache à ce sujet des *molécules géantes* encore appelées « hauts polymères ».

D'un mot, disons que, dans cette utilisation des « polymères » ou molécules géantes, on a découvert des choses telles que le nylon, la soie artificielle, les matières plastiques, le cellophane, et une multitude d'autres choses utiles.

Hermann F. Mark, autrichien chassé d'Europe par le nazisme, et l'un des pionniers de la « polymérisation » va nous dire, dans un premier article intitulé « *Molécules géantes* », l'intérêt de la question.

Les « Polymères » ou molécules géantes nous entourent de tous côtés : le bois, la viande, l'amidon, le coton, la laine, la soie, sont des polymères. La nature ne se sert que de molécules géantes dans ses constructions vivantes. Mais l'homme a longtemps piétiné en face des merveilles de la

vie et des produits qu'elle fabrique incessamment. En 1828 pourtant, Friedrich Wöhler, en Allemagne, réussit la première synthèse d'un produit de la vie : l'urée. Bientôt on se jeta dans cette voie . on réalisa des sucres, des graisses, acides de fruits, savons, alcools et l'on commença à entrevoir la richesse inouïe de ces deux choses que nous gaspillons de nos jours si allègrement : le charbon et le pétrole. Notre époque plus tard sera réputée une ère de gaspillage, car nous brûlons à toute allure notre charbon et notre pétrole, d'où nous pourrions tirer, par dizaines de milliers des produits utiles, notamment pour nous vêtir.

La chimie organique n'a cessé de progresser depuis cent ans. Mais longtemps on est resté dans le domaine des réalisations les plus simples. Et quand les chimistes réussissaient à produire, par hasard, de grosses molécules organiques, ils étaient en général exaspérés par les résidus salissants, cireux, résineux, gluants, qui restaient au fond de leurs éprouvettes. Jusqu'à 1920 environ les molécules géantes offraient peu d'attraits pour les chimistes. En 1923, Mark lui-même, auteur de l'article que nous analysons, déclarait à son professeur à Berlin, Wilhelm Schlenk, qu'il se sentait attiré vers ce champ d'études, et son maître lui répondait : « Si j'avais vingt ans de moins — il avait 55 ans — je m'y jetterais moi-même. Attendez d'avoir 10 ans de plus — j'avais 28 ans — et en attendant faites la preuve, par des expériences classiques que vous êtes capable de vous attaquer à ce secteur. »

On avait cependant, à partir de 1880, essayé d'analyser la composition chimique de la cellulose, du caoutchouc, de l'amidon, des protéines. On avait établi que ces substances ne contenaient rien de plus que du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène, que la cellulose était un composé sucré, que l'amidon était un hydrate de carbone, que le caoutchouc naturel était un hydrocarbure, que les protéines — il y en a des milliers — contenaient de grosses quantités d'azote et parfois un peu de soufre ou de phosphore. On avait déjà deviné que ces corps étaient formés de molécules géantes et qu'il fallait les appeler « poly » quelque chose. On en vint à les dénommer « polymères », ce qui veut dire : combinaisons de plusieurs unités. Et l'on appela les unités composantes : *monomères.* On sut aussi que les polymères devaient être des molécules d'un poids élevé — le poids moléculaire étant la somme des atomes composants.

Le père de la chimie des polymères fut Emile Fischer de Berlin. Le premier, il comprit que ce serait la chimie de l'avenir. Il engagea plusieurs de ses meilleurs collaborateurs à étudier le caoutchouc, l'amidon, la cellulose, la lignine ou lignone, les polypeptides. Vers le même temps, Richard Willstäter commençait la synthèse des polysaccharides et découvrait de nouvelles méthodes pour isoler la lignine et les enzymes. Tous ces pionniers toutefois travaillaient plus par intuitions personnelles que par méthodes appuyées sur une connaissance de la structure intime des molécules géantes. L'industrie n'en utilisait pas moins déjà la cellulose, le caoutchouc synthétique, etc.

Un événement important se produisit au début du XX$^{e}$ siècle. Leo H. Baekeland, jeune chimiste belge, qui était venu travailler aux U.S.A., se prit d'un vif intérêt pour ces résidus visqueux et résineux qui étaient l'obsession des autres chimistes. Il étudia les saletés qui avaient souillé ses récipients, après des réactions entre phénol et formol en solution dans de l'eau. Il appliqua à ces dépôts gommeux la chaleur et la pression jusqu'à ce qu'il eut obtenu une résine transparente, qui se trouva être un isolant excellent, et posséder une heureuse résistance à la chaleur, à l'humidité et aux actions mécaniques. Et ce fut ainsi que naquit l'industrie des « plastiques ». D'autres chimistes fabriquèrent des matières plastiques avec d'autres ingrédients (urée ou aniline, à la place du phénol). Entre 1910 et 1920, des usines un peu partout se mirent à produire des polymères, sous forme de matières plastiques, de films, de laques, de tissus, de colles diverses. Souvent on faisait appel à la cellulose naturelle, tirée des végétaux vasculaires, mais, à la suite de Baekeland, on fabriquait aussi des polymères avec des éléments plus simples.

Toutefois, si on avait trouvé le « comment » on n'avait pas encore deviné le « pourquoi ». Il devenait nécessaire de faire la théorie des polymères, afin de régulariser, de développer, de compléter les industries des polymères. La science pure devait venir au secours de la science appliquée. La connaissance universitaire des polymères restait dans l'enfance.

Au lendemain de la première Guerre mondiale, un certain nombre de savants s'attaquèrent à la théorie des polymères. Plusieurs abandonnèrent des carrières importantes dans l'industrie pour s'y consacre. Leur effort fut promptement récompensé. L'un des plus heureux, parmi ces chercheurs fut Wallace H. Carothers, qui travaillait dans les laboratoires richement dotés de la « Dupont de Nemours », aux U.S.A. Il organisa une équipe pour l'étude des polymères et fit la synthèse de centaines de ces molécules géantes. C'est ainsi que prit naissance l'industrie du *nylon* et du *caoutchouc néoprène*, nouvelle forme de caoutchouc synthétique.

On se lança dès lors dans l'étude des polymères et dans la « polymérisation » industrielle. On découvrit que les polymères ne sont que des chaînes de monomères et qu'en variant les monomères on peut obtenir toutes les variétés possibles de polymères, avec les propriétés que l'on désire pour telle ou telle industrie. Les monomères sont souvent très simples, par exemple le *propylène* ou *propène*, qui est un un hydrocarbure éthylénique. Mais ils ont, sous certaines conditions de chaleur et de pression, la propriété de s'agglutiner en chaîne très longues, appelées « polymères » et qui ont des propriétés diverses selon leur agencement et leur préparation.

Actuellement, on possède environ 40 monomères différents, dérivés du charbon et du pétrole ou des huiles. Ces 40 monomères peuvent entrer dans un nombre presque illimité de combinaisons et on peut dès lors fabriquer synthétiquement toute une gamme de fibres, de tissus, de caoutchoucs, de matières plastiques. La production des monomères aux U. S. A. est déjà de l'ordre de 2 milliards de dollars par an. Les molécules géantes ou polymères les plus élevées auxquelles on est arrivé ont autour de 200.000 comme poids moléculaire. Par

comparaison, disons tout de suite que dans la nature on trouve, fabriqués par des procédés que nous ignorons, des polymères ayant un poids moléculaire de plusieurs millions et peut-être de milliards. Mais si la nature est plus habile que nous, il est vrai de dire que nous arrivons à fabriquer des choses auxquelles la nature n'a pas pensé et qui nous sont cependant très utiles.

Dans un autre article du même numéro, intitulé : « *Comment sont faites les molécules géantes* », un chimiste italien, Giulio Natta, qui le premier réussit la synthèse de l'alcool de bois, nous dit encore ceci, sur le même sujet :

« Nous pouvons à peine concevoir combien profondément la nouvelle chimie doit affecter la vie humaine. Les molécules géantes occupent une très large place dans notre économie matérielle. Des dizaines de millions d'hommes et de femmes et d'immenses territoires sont consacrés à la production de polymères naturels élevés, tels que la cellulose, le caoutchouc et la laine. Il apparaît maintenant que des matériaux synthétiques ayant des propriétés équivalentes et parfois supérieures peuvent être fabriqués rapidement et économiquement, à partir du charbon et du pétrole. Parmi les conséquences de ce fait, nous pouvons ranger la suivante : nous serons à même d'utiliser une grande partie du sol employé actuellement à la production des fibres de tissus, à celle de l'alimentation pour un monde dont la population ne cesse de grandir. »

Réfléchissons à cela et l'on comprendra ce que nous disions plus haut : nous sommes dans une ère de gaspillage insensé, car nous brûlons notre charbon et notre pétrole, alors qu'ils renferment, pour l'humanité des richesses insoupçonnées et qu'en les employant bien nous rendrons à la culture des immensités de territoires qui risqueraient de nous manquer.

## VIII

### Un quatrième état de la matière

Nous ne pouvons pas quitter le sujet que nous avons abordé, sans dire un mot encore, avec Arthur V. Tobolsky, de l'Université de Princeton, sur les « *Propriétés mécaniques des Polymères* » (même numéro).

Selon lui, on peut diviser les polymères en deux grandes classes : 1° ceux qui sont complètement amorphes ; 2° ceux qui sont partiellement réguliers et de constitution cristalline.

Le trait dominant de tous les polymères, c'est qu'ils sont amorphes. Les chaînes moléculaires, dans la première catégorie, de beaucoup la plus importante, peuvent être comparées à un paquet de spaghetti cuits et emmêlés avec les configurations les plus diverses. *Les polymères amorphes représentent*, en fait, *un quatrième état de la matière*. Ils peuvent être, en effet, successivement et selon la température ou la pression, analogues à des solides, à des liquides ou à des gaz. Ils peuvent prendre la forme du caoutchouc, ou du cuir artificiel ou du verre, et devenir des matériaux vitreux, ou ressemblant au cuir ou caoutchoutés. Et ces différentes formes ne sont que les *divers états du même produit, à des températures diverses.* Une différence de seulement 45 degrés centigrades peut faire passer la même matière polymérisée par les trois états. Un caoutchouc peut devenir vitreux si on le soumet rapidement à un froid de 90° sous zéro. Mais un polymère vitreux peut redevenir caoutchouté, en passant par l'état de cuir ou simili-cuir. On peut donc conférer à un produit polymétrique, les qualités dont on a besoin. Il peut être rude ou doux au toucher, transparent ou opaque, souple ou raide. Cela donne à la fabrication des possibilités presque innombrables, et nous sommes loin de les avoir réalisées toutes.

Pour la seconde catégorie de polymères, ceux qui sont en partie réguliers et cristallins, et non pas totalement amorphes, nous comprenons moins bien ce qui se passe. Pourtant, on sait que le polymère cristallin se présente avec un état vitreux qu'il perd à une certaine température, mais à la différence des polymères amorphes, il ne devient jamais ni simili-cuir, ni caoutchouté. Il perd son brillant, mais non sa rigidité. Et cette rigidité est d'autant plus forte qu'il est plus complètement cristallin. Si on réussit à lui adjoindre un polymère amorphe, on lui confère la souplesse qu'on veut, tandis que le caractère de cristallin assure la résistance.

En résumé, on sait déjà quantité de choses sur les polymères et sur les relations entre leur structure interne et les propriétés qu'ils manifesteront à l'usage. Nous savons pourquoi les polymères amorphes sont tour à tour vitreux, simili-cuir ou caoutchouteux, et ce qu'il faut faire pour obtenir l'état que nous désirons. Nous avons de précieux renseignements sur l'état « polymérique » de la matière et nous pouvons établir sur ces connaissances des applications pratiques nombreuses. Mais il reste encore de grandes inconnues en ce qui concerne les « molécules géantes ». Comme le dit le professeur Tobolsky, en terminant son article, que nous venons de résumer :

« Parmi les problèmes non-résolus sont les propriétés merveilleuses des tissus vivants. Ce que nous apprenons au moyen des polymères synthétiques va certainement jeter de la lumière sur le comportement des molécules géantes de la matière vivante. »

On le voit, les savants sont toujours à l'affût du mystère de la vie. Le P. Teilhard de Chardin, qui n'était pas métaphysicien ni théologien, pensait qu'avec sa notion de « seuil » il éclaircissait la question, en ce sens que les molécules géantes, une fois franchi un certain seuil de poids moléculaire, devaient aboutir d'elles-mêmes à la vie.

Ce n'est certes pas l'avis du P. Bosio, qui a commencé, dans la *Civiltà cattolica* du 5 octobre, une étude sur le « *vitalisme d'Aristote* » dont nous aurons sans doute à parler, quand elle sera terminée. La vie est-elle une simple question de grosseur moléculaire, ou bien exige-t-elle un principe nouveau, supérieur à la matière, toute la question est là. Les savants qui ont composé le numéro sur les Molécules géantes disent bien qu'on est arrivé à faire la synthèse de matériaux biologiques, mais pas encore de la vie elle-même. En d'autres termes, on fabrique des matériaux utilisés par la vie et utiles à la vie, mais on ne fabrique pas la vie encore et la fabriquera-t-on un jour ? Nul ne saurait le dire.

Encore un renseignement tiré de *Scientific American,* sous forme de publicité : on estime à plus de 200.000 le nombre des produits utiles — ma-

tières plastiques, caoutchouc synthétique, fibres synthétiques, résines, etc., qu'on peut extraire du charbon, lequel est un complexe dont chaque molécule contient du carbone, de l'oxygène, de l'azote, de l'hydrogène, et du soufre, en quantités inégales. De ces 200.000 produits, il n'en est encore que 1900 qui soient utilisés industriellement et commercialement, et c'est pourquoi les chimistes polyméristes s'attachent principalement au charbon, et aussi au pétrole.

Il y a encore du travail pour les chercheurs !

## IX

### Le P. de La Chaize et la « Feuille des bénéfices »

C'est un domaine bien différent que nous abordons avec le P. Georges Guitton, S. J., dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, sous le titre qu'on vient de lire.

Mais qui était le P. de la Chaize ? C'est lui qui a laissé son nom au cimetière bien connu, ouvert au nord-est de Paris, dans un parc qui appartenait aux jésuites... du temps de Louis XIV.

Il était né au château d'Aix-en-Forez en 1624, et il mourut à Paris en 1709. Jésuite, depuis 1649, il avait été recteur du collège de Lyon, puis provincial, ayant notamment sous ses ordres le célèbre P. de la Colombière, directeur de sainte Marguerite-Marie. Il était devenu confesseur du roi, à la mort du P. Ferrier, en 1674 et il le resta jusqu'à sa mort.

Les historiens ont souvent exagéré l'importance de son rôle politique. Le P. Guitton cite notamment Rébelliau, dans *Lavisse* (tome VIII-1), qui découvre en lui « en quelque sorte » — heureuse atténuation — une « triple puissance » en qualité de « secrétaire d'Etat des affaires religieuses, de représentant unique de l'Eglise de France auprès du souverain, et de trésorier général des munificences royales. »

En réalité, son influence, qui n'était pas nulle, fut constamment limitée, d'abord par celle de du Harlay, archevêque de Paris, et plus tard, par celle de M^me^ de Maintenon et des deux prélats dont elle avait favorisé la nomination, Godet des Marais, à Chartres, et Louis-Antoine de Noailles, à Paris, après du Harlay.

Cette influence du « confesseur » ne venait pas tant du sacrement de pénitence conféré au roi, que des « propositions » qu'il était amené à faire au roi pour la « distribution des bénéfices ». Le roi était très jaloux de ses droits en cette distribution, mais il tenait compte, dans une certaine mesure des avis de son confesseur.

Pour comprendre l'importance de la chose, il faut se rappeler qu'il existait alors 130 evêchés de revenus très inégaux, des milliers d'abbayes et de bénéfices religieux, et que les biens d'Eglise pouvaient, au XVII^e^ siècle, constituer environ un dixième — non un cinquième ou même un tiers, comme on a dit parfois — de la superficie du royaume. Le personnel ecclésiastique comptait, outre les évêques, 75.000 prêtres séculiers, dont 15 à 18.000 chanoines de chapitres ou de collégiales, et le reste dans les paroisses, hôpitaux et prisons. Ajoutons à cela environ 20.000 religieux et 40.000 moniales. Au total, nous aurions au moins 135.000 personnes consacrées au service de Dieu.

Mais, pour en revenir à la feuille des bénéfices, elle n'était l'objet de tant de compétitions qu'en raison des revenus qui s'y trouvaient attachés. Les titulaires d'évêchés « crottés » portaient envie aux bien rentés. Les bénéfices servaient à récompenser les bons serviteurs du roi. Voici un témoignage du temps, qui en dit long. Il émane de François Hébert, curé de la « paroisse royale » à Versailles, de 1686 à 1704. Ce curé était le mieux placé de France pour observer les intrigues et voici ce qu'il en dit, dans ses *Mémoires :*

> « On vit avec étonnement dans les évêques ce luxe qu'on devait condamner chez les femmes. Leurs équipages, leurs ameublements se sentirent de la corruption du siècle... C'est cette détestable coutume qui inspira à plusieurs le désir d'être transférés dans les églises dont les revenus étaient plus considérables que ceux de leurs premières épouses ; et ces translations devinrent communes parce qu'on désirait avoir une meilleure table, un plus grand nombre de domestiques, plus de commodités de la vie... Plusieurs d'entre eux ne résidaient que rarement dans leurs diocèses, parce que, ayant en vue d'en obtenir de plus riches, il n'y avait rien qu'ils ne fissent pour les obtenir. On les voyait faire bassement leur cour au Père confesseur ou même à des courtisans qu'ils savaient être en faveur, et, ce qui est encore plus indigne, à des dames dont ils devaient, s'ils eussent voulu s'acquitter de leurs obligations, reprendre avec zèle les dérèglements. »

Voilà certes ce qui s'appelle dévoiler et débrider une plaie ! Cette phrase : « On les voyait faire bassement leur cour au Père confesseur », montre bien que le P. de La Chaize a été assiégé de solliciteurs et de quémandeurs. « Mais prétendre que, dans ce rôle, le roi fût entièrement entre ses mains dénoterait une singulière naïveté. » Louis XIV agissait partout et toujours en maître souverain. Comment les choses se passaient-elles ?

> « Le vendredi après la messe, écrit Saint-Simon, était le temps du confesseur, qui n'était borné par rien et pouvait durer jusqu'au dîner. »

Ce jour-là, de bon matin, à toute allure, sur la route raboteuse et cahotante de Paris à Versailles, un carrosse royal, attelé de 4 ou 6 chevaux, prenait le P. de La Chaize à sa résidence du Mont Saint-Louis à Paris et le conduisait à la Cour. Ce n'était pas pour y traiter chaque fois de nominations aux évêchés ou aux riches bénéfices. Le roi y attachait, à bon droit, une si grande importance que les choix épiscopaux, sauf en cas de force majeure, n'étaient faits par lui que la veille ou l'après-midi de ses jours de communion, c'est-à-dire cinq fois par an : le Samedi Saint, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint et Noël. La liste des nominations une fois établie était envoyée à Rome pour l'approbation du pape.

Parmi les personnages qui ont recouru à l'influence du P. de La Chaize, il est surprenant de rencontrer jusqu'au grand Bossuet. Nous nous en tiendrons à cet exemple. Quand Bossuet était encore évêque de Condom, mais déjà précepteur du Dauphin, ce dernier désira, pour son maître, l'évêché de Beauvais, qui était très convoité, car il était « comté-pairie ». Mais le roi refusa. Et l'on sut que Bossuet « ne plaisait ni à M. de Paris (Harlay, encore en faveur alors), ni au P. de La Chaize ». Et pourquoi ? Parce qu'on pensait qu'à Beauvais, Bossuet « ne voudrait pas *écraser* tous les jansé-

nistes », assez nombreux là-bas. Pourtant, M. de Condom fut nommé à Meaux, le 2 mai 1681. Il n'avait jamais résidé à Condom.

Cinq ans plus tard, dans la seconde partie de son oraison funèbre de Michel Le Tellier, chancelier de France, Bossuet faisait aux nominations épiscopales l'allusion suivante :

« Seigneur, que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté... si nous sommes soigneux à former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires, si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de la partie la plus périlleuse de ses devoirs, et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques ! »

*Règle inviolable !* Si le P. de La Chaize avait pu l'oublier un instant, la parole du grand orateur devait le lui rappeler. Aussi quelle ne dut pas être sa surprise quand il vit Bossuet vieillissant et atteint d'un mal qui l'inquiétait, se préoccuper surtout de laisser sa succession de Meaux à son propre neveu, un fils de son frère Antoine, qu'il avait ordonné prêtre en 1700. Né en 1664 à Dijon, ce neveu, également appelé Bossuet, pouvait être « épiscopable ». Il avait de qui tenir. Malheureusement, il portait assez mal un si grand nom. Au cours de la querelle du quiétisme, son oncle l'avait chargé, n'étant encore que diacre, d'une mission à Rome (1696-1699), et il n'avait laissé là-bas que des souvenirs peu édifiants ! Les intimes savaient que, depuis son ordination sacerdotale, sa conduite ne s'était guère améliorée. Cela n'empêcha pas Bossuet d'adresser au roi, durant le carême de 1703, un long mémoire pour solliciter de lui pour ce neveu l'évêché de Meaux. Le roi avait simplement répondu : « qu'il verrait et que cela demandait grande réflexion ».

Toute la Cour et tout Paris, écrit l'abbé Ledieu, dans son *Journal*, II, 252, surent sa brigue pour cet évêché : on ne parlait d'autre chose. »

Ledieu était le secrétaire de Bossuet qu'il admirait beaucoup, ce qui ne l'empêchait pas de très peu goûter le neveu. Le P. de La Chaize, naturellement était au courant de tout. Bossuet lui avait écrit pour solliciter son concours. Il s'était contenté de dire au laquais porteur de la lettre : « Assurez M. de Meaux que je ferai mon devoir ». Réponse sybilline et qui n'engageait pas son auteur. Dix jours plus tard, le 22 août 1703, Bossuet vient en personne rendre visite au P. de La Chaize. Mais l'affaire n'avance pas. En octobre, c'est le Père qui, sur le désir de Bossuet, rend visite à ce dernier et reste près d'une demi-heure en tête-à-tête avec lui. L'abbé Bossuet de son côté ne restait pas inactif. Il vantait les jésuites, voulait à tout prix les mettre dans son jeu. Les démarches se multiplient jusqu'à la mort de Bossuet, qui n'avait qu'un désir, celui de renoncer à son évêché, à condition que son neveu y fût promu. L'opposition du roi à ce dessein ne put cependant être fléchie. Ledieu écrit à ce sujet (*Journal*, II, 251-253) :

« Après tant de refus, que peut-il espérer ? Le temps nous l'apprendra ; ce qui est certain, c'est que M. de Meaux a eu la volonté de faire son neveu évêque à sa place. Si c'est une action digne d'un si grand homme, d'autres l'examineront et le décideront ; mais il doit avoir été fort mortifié de ce refus. »

De fait, Bossuet mourait le 12 avril 1704, sans avoir obtenu ce qu'il désirait. L'abbé Bossuet arrivera bien à l'évêché de Troyes, mais seulement en 1716, après la mort du roi Louis XIV et sous un homme aussi peu exigeant que le Régent ! Ce fut la faveur de Noailles, archevêque de Paris, qui finit par vaincre les oppositions trop justifiées de Rome. Quant au P. de La Chaize, il était mort lui-même à Paris, en 1709 et il avait pu éviter cette promotions assez scandaleuse, bien que d'autres, encore moins conformes à la « règle inviolable » formulée par Bossuet eussent eu lieu pendant qu'il était censé détenir la « feuille des bénéfices ». Il s'en fallait de beaucoup qu'il disposât à sa guise et selon sa conscience personnelle, de cette fameuse « feuille » ! [1]

## X

### Controverse autour de Spoutnik

Si nous parlons ici du Spoutnik n° 1, ce n'est pas pour dire ce qu'il était, de quoi il était composé, à quoi il pouvait servir. Les journaux et la radio nous ont tout dit sur ces divers points et nous n'avons pour l'instant rien à y ajouter. Mais nous signalerons une assez bizarre controverse qui a été soulevée à propos de Bébé-Lune.

Le 13 octobre, c'est-à-dire 9 jours après le lancement du Spoutnik, l'*Osservatore della domenica*, publiait, sous la signature d'Agostino Giuliano, un court article intitulé, en italien : « *La Lune nouvelle* ». Dans cet article, les journaux italiens d'extrême-gauche voulurent voir une nouvelle preuve de « l'obscurantisme » ecclésiastique bien connu. Ils affirmèrent qu'il s'agissait là d'un texte évidemment inspiré par les plus hautes autorités :

« Le document, disait une feuille communiste du soir, ne se prête pas à des ironies faciles ni à des répliques polémiques; il demeure un document à méditer, dans lequel est consignée pour l'histoire l'opinion actuelle des cercles dirigeants du Vatican sur les découvertes scientifiques : une opinion qui ne s'écarte pas de celle des siècles du pur obscurantisme, et qui, avant tout, avilit les catholiques contemporains. »

Nous voilà donc tous «avilis » par l'article de l'*Osservatore della Domenica* du 13 octobre. Cet article, je l'ai sous les yeux. J'avoue que je n'aurais aucune peine à y souscrire. Que contient-il donc qui ait pu exciter l'ire des communistes ? Evidemment ce n'est pas l'expression de « lune rouge » donnée au satellite qui peut les mettre en telle fureur. Ils sont bien assez fiers que Spoutnik soit bel et bien une « lune rouge ! » Ils ont même parlé du projet de saupoudrer toute la lune — la vraie — de rouge, comme pour en prendre officiellement possession les premiers de tous !

Mais l'*Osservatore* n'a-t-il pas eu l'audace inouïe d'ajouter que Spoutnik est le seul « satellite russe » qui ait été jusqu'ici libéré, alors que les autres satel-

[1] On annonce la parution, en 1958, chez Beauchesne, d'un nouvel ouvrage du R. P. Guitton : « *Trente quatre ans auprès de Louis XIV* » : *Le Père de la Chaize, conseiller spirituel et confesseur du Roi* (1624-1709) ; les ch. X et XI doivent être intitulés : *Autour de la « Feuille des Bénéfices »*, et *Désintéressements et cupidités.* De même on y trouvera quelques détails nouveaux sur l'excommunication de Louis XIV par le Bx Innocent XI (ch. XIX. *Une violente colère de Louis XIV*, 1688-1689).

lites et notamment la Pologne et la Hongrie restent sous l'emprise implacable de leur terrible voisine. Est-ce que cela n'est pas la vérité même ? En outre, l'article incriminé raillait l'enthousiasme des « satellites russes » répartis dans toutes les nations, pour célébrer cette victoire de l'homme, et souligner qu'elle avait été obtenue en pays communiste.

La revue *Civitec*, dans son N° du 24 octobre, a cité plusieurs de ces glorifications enflammées provoquées par « Bébé-Lune ». Un éditorial communiste a même parlé ici d'un miracle « *véritable* », en donnant à entendre que tous les autres miracles ne sont qu'une plaisanterie à côté de celui-là !

Et l'*Osservatore* notait avec beaucoup d'à propos:

« On a parlé de l'avènement d'une nouvelle religion, et cela nous fait constater que l'on consentira enfin à lever le front vers le ciel, pourvu que ce soit pour y adorer une boule de cinquante centimètres de diamètre.»

Et il ajoutait : « Chacun a le dieu qu'il mérite ».

Cela n'empêchait aucunement le journal d'apprécier à sa juste valeur la performance scientifique représentée par Spoutnik :

« Mis à part l'effort de propagande psychologique et politique accompli par les lunatiques communistes, il faut reconnaître que le nouvel engin constitue une réalisation scientifique de très grande valeur — *di grandissimo valore* — et qu'il justifie les milliards de roubles dépensés pour le produire, même si le peuple russe a besoin, pour vivre mieux, d'autre chose que la lune. »

Serait-ce cette fin de phrase qui a une saveur d'obscurantisme ? Serait-ce un crime de préférer un peu plus de bifteak et pas tant de clair de lune ? C'est possible. Pourtant, on ne peut dire que l'*Osservatore della Domenica* méconnaît l'intérêt du Spoutnik. En effet, après avoir donné, en détail, les caractéristiques de Spoutnik — diamètre, 58 cm, poids, 86 kg, — rapidité : 8 km-seconde, — équipement, deux appareils radiotransmetteurs et instruments enregistreurs des conditions atmosphériques dans les hautes sphères, — le journal conclut :

« Le fait d'avoir pu faire tourner autour de la Terre une petite lune artificielle a une importance énorme et aura de plus énormes conséquences encore. Il serait naïf de penser que ce satellite est seulement un instrument pacifique, destiné aux seules fins scientifiques. Il n'est que trop clair qu'il peut servir aussi à des fins militaires. Et surtout, quand les futurs satellites auront des dimensions plus grandes que celles d'aujourd'hui, ils pourraient servir de bases offensives. Le « bébé-lune » constitue une « île artificielle de l'espace » grâce à laquelle on peut établir un nouveau moyen de dominer la Terre. Plaise à Dieu que le « tip-tip » transmis à intervalle de 3 dixièmes de seconde par la petite sphère, ne devienne pas un grondement annonciateur de la tempête. »

On ne voit vraiment pas en quoi les communistes ont pu être offensés par de telles considérations. Mais ce qui est tout à fait révoltant, de leur part, c'est qu'ils aient l'outrecuidance de faire remonter au pape lui-même les expressions qui leur ont déplu dans l'article d'un journaliste, seul responsable de ses idées et des termes qu'il emploie pour les traduire. Le pape, ils devraient le savoir, est si loin au-dessus de leurs insinuations mesquines. Il y a une singulière impertinence à parler d'*obscurantisme*, en face d'une des plus enveloppantes intelligences de ce temps-ci, et de l'un des esprits les plus compréhensifs, les plus mesurés, les plus au courant de tout ce qui intéresse la science et ses progrès. Le pape n'est pas seulement pour nous le père, le chef, le représentant de Dieu, le bienfaiteur spirituel du genre humain tout entier ; il est aussi celui qui à tout instant et sur tous les sujets, est prêt à donner un avis lumineux et sûr, celui qui ne s'incline pas seulement devant un jeune garçon (comme le *Nico*, dont Daniel-Rops, dans une délicieuse plaquette [2] vient de nous rapporter l'histoire), mais aussi celui qui sait dire aux savants de l'astronautique, qu'ils soient Russes ou d'autres pays, ce que pensent les catholiques des vols interplanétaires, comme il le fit le 20 septembre 1956 au Congrès d'astronautique dans un discours que publiait l'*Osservatore romano* du 22 septembre. Prévoyant dès lors le lancement d'un satellite artificiel, au cours de l'année géophysique, il disait notamment ceci :

« Ce grand effort de collaboration internationale et le sentiment d'accomplir une œuvre hautement profitable à l'humanité, vous invitent à aller de l'avant avec un optimisme accru... Mais aussi, vous n'hésitez pas à envisager déjà les problèmes plus généraux que pose la conquête de l'espace interplanétaire ; et même, il apparaît, dans les documents que vous Nous avez communiqués, que quelques-uns d'entre vous sont allés jusqu'à examiner la possibilité abstraite de vols intersidéraux, que le nom même d'astronautique indique comme but ultime de vos travaux. »

Est-ce qu'un tel but heurte en quoi que ce soit la conscience morale et religieuse catholique ? Pas le moins du monde. Et le pape, dans la suite de son discours le déclarait hautement :

« Le Seigneur Dieu, disait-il, qui a déposé au cœur de l'homme le désir insatiable de savoir, n'avait pas l'intention de mettre une limite à ses efforts de conquête, quand il lui dit : « Soumettez la Terre » (*Gen.*, II, 28). C'est toute la création qu'il lui a confiée et qu'il offre à l'esprit humain, pour qu'il y pénètre et puisse ainsi comprendre toujours plus à fond la grandeur infinie de son Créateur. Si jusqu'à présent l'homme se sentait, pour ainsi dire, enfermé sur la terre, et devait se contenter des informations fragmentaires qui lui parvenaient de l'univers, il semble maintenant que la possibilité s'offre à lui de briser cette barrière et d'accéder à de nouvelles vérités et à de nouvelles connaissances, que Dieu a déposées à profusion dans le monde. »

Et le pape, bien loin de désapprouver les efforts dans le domaine indiqué, formulait seulement le désir que le sens de la communauté et de la solidarité humaines et l'impression d'appartenir à la grande famille de Dieu animent de plus tous les hommes, au lieu qu'ils continuent à se diviser et à s'opposer, comme ils l'ont fait jusqu'à présent !

Pour nous, les *obscurantistes*, les *barbares*, sont ceux qui ne sont pas capables de s'élever jusqu'à ces hauteurs sereines et grandioses et à rester ankylosés dans les petitesses d'un passé révolu [3].

[2] Voir DANIEL-ROPS, *Nico rend visite au Pape*, plaquette admirablement illustrée, chez Calmann-Lévy, 750 fr. — Un joli cadeau de Noël !

[3] Le second *Spoutnik*, lancé le 3 novembre, est beaucoup plus important que le premier. Nous en reparlerons.

## XI

### Qui était Charles X ?

Celui qui devait être Charles X naquit, quatrième fils du Dauphin, fils de Louis XV, en 1757. C'est à l'occasion du bicentenaire de cette naissance que la revue *Historia* (n° 131), donne trois articles sur ce roi. Nous ne retiendrons que le premier, intitulé « *Qui était Charles X ?* » par l'historien bien connu Lucas-Dubreton.

A sa naissance, ce prince avait reçu le titre de comte d'Artois. Il se distingua de bonne heure par une aimable désinvolture, des saillies heureuses, une irréflexion qui savait être plaisante. A onze ans, il paria avec ses frères qu'il paraîtrait devant son grand-père la tête couverte, sans que celui-ci le trouvât mauvais.

— Grand-papa, lui dit-il, le chapeau sur la tête, n'-est-il pas vrai que ce chapeau me va bien ? Mes frères soutiennent le contraire et me plaisantent. Comment Votre Majesté me trouve-t-elle ?

— Fort bien, très bien, mon enfant.

— Sire, ayez la bonté de le leur dire, car ils ne me croiront pas.

A la Cour, on citait avec ravissement ces petites gamineries. Le comte d'Artois se fit ainsi la réputation d'être paresseux, étourdi, mais agréable. Il était par ailleurs le plus élégant, le plus vif, le plus gracieux dans ses gestes et son langage.

« Il est fait à peindre, disait-on. C'est le vrai chevalier français ! C'est le chevalier Galaor ! »

On sait que Galaor était le frère d'Amadis des Gaules, le type de la vaillance et de la beauté.

En 1773, comme il avait 16 ans, on le maria avec Marie-Thérèse de Savoie, qui était laide et insignifiante et ne joua aucun rôle dans sa vie. Le jeune prince mena une vie légère, à la don Juan, allant jusqu'à compromettre sa belle-sœur, Marie-Antoinette, par ses assiduités. A l'approche de la Révolution, Artois se fit remarquer par ses opinions tranchantes et absolutistes. Aussi, le roi fut-il le premier à lui conseiller de se retirer pour un temps à l'étranger. Il partit dans la nuit du 16 au 17 juillet 1789, croyant que ce ne serait que pour trois mois au plus. Son exil devait durer 25 ans. A Coblence, qui devint bientôt la capitale de l'émigration, il prit l'autorité, sans arriver à comprendre ce qui se passait en France, ni à donner aux émigrés une direction, une discipline, un but. En 1795, après la mort au Temple du jeune Louis XVII, le comte de Provence, à l'étranger, prit le nom de Louis XVIII, et le comte d'Artois devint « Monsieur ». Il alla résider en Angleterre, pour se tenir à portée de la Bretagne et de la Vendée en rébellion contre la Convention. Son action ne fut pas plus heureuse. Beaucoup de paroles, de proclamations, peu d'actes énergiques, et avec cela beaucoup de dettes, au point que, dans son château de Holy-Rood, près d'Edimbourg, il ne peut sortir que le dimanche, jour où la loi interdit aux créanciers anglais de poursuivre leurs débiteurs !

Finalement, on arrive à 1814. Les Bourbons semblaient sans espoir de retour :

« On ne parlait plus d'eux, dit Lucas-Dubreton, ils étaient aussi oubliés que des princes mérovingiens, aussi peu connus que des souverains de Chine... »

Mais la chute de l'Empire les rappelle. Le 12 avril 1814, « Monsieur », précédant Louis XVIII, entrait dans Paris, en uniforme de chef de la Garde nationale — une concession à l'opinion — et monté sur un superbe cheval blanc, la vraie monture d'un roi !

— « C'est son plus grand, son plus beau jour. Jamais dans l'avenir, il ne montera si haut. Il se sent « porté sur le cœur des Français », dit à ceux qui veulent écarter la foule qui se presse sur son passage : — « Laissez, laissez ! J'arriverai toujours trop tôt ! » Et à ceux qui lui crient leur contentement : « Eh ! vous ne pouvez être aussi contents que moi ! »

Quand la fête fut finie, un bon politique, Beugnot, trouva une phrase qui fut mise dans la bouche de « Monsieur » et fit le tour du pays :

« Rien n'est changé en France, si ce n'est qu'il y a un Français de plus ! »

Mais tout cela ne fut qu'une aurore suivie de lourds nuages. Artois fit bien voir qu'il était à la tête de ceux qui n'avaient rien appris ni rien oublié. Tandis que Louis XVIII, beaucoup plus pénétrant et plus fin que lui, comprenait la nécessité d'une évolution vers une monarchie parlementaire, « Monsieur » ne vit dans la Charte qu'un outrage à la doctrine de la monarchie pure. Il reconnaissait au roi « une tête admirable », mais il ajoutait : « Il pensera pour nous et nous agirons pour lui ».

Survint le débarquement de Napoléon au Golfe-Juan. Louis XVIII passe en Belgique. Monsieur le suit de près. A Gand, il rejette sur la Charte l'odieux de tout ce qui vient d'arriver :

— « Ces gens-là, observe un témoin, recommencent à dire des bêtises en attendant qu'ils puissent en faire ! »

Après Waterloo, on revient. Monsieur est plus que jamais le chef des *ultras*. Il approuve la Terreur blanche. Ses dissentiments avec le roi s'accentuent. Il ose exiger le renvoi de Decazes, sa bête noire, et déclare : « Sinon, je quitterai la Cour avec mes enfants ! »

— « Il y a des forteresses pour les princes rebelles », répond Louis XVIII.

— « La Charte n'admet pas de prison d'Etat ! » riposte Monsieur.

Et cette invocation de la Charte par son pire adversaire surprend à ce point le roi qu'elle arrête net sa digestion, si bien que, sa goutte se portant sur l'estomac, il faillit étouffer !

L'assassinat du duc de Berry, fils de Monsieur, en 1820, la naissance posthume du duc de Bordeaux, l'arrivée au pouvoir de Villèle, en 1822, détendirent un peu les relations. Et la favorite du roi, Mme Cayla, réussit à réconcilier les deux frères, mais sur quelles bases fragiles et risibles, qu'on en juge par les clauses suivantes :

— « 1° Monsieur entrera dans le cabinet du roi ; — 2° Pas un mot sur le passé ; — 3° Le roi demandera à Monsieur une prise de tabac que Monsieur lui offrira, sa tabatière ouverte ; — 4° On parlera de la pluie et du beau temps ; — 5° Monsieur sortira après s'être approché du roi, qui lui tendra la main, laquelle main sera respectueusement serrée par Monsieur. Et après on vivra comme autrefois, on se reverra... »

Mais voici que le 16 septembre 1824, Louis XVIII rend le dernier soupir. Monsieur lui succède et

devient Charles X. Sa première pensée est de se faire sacrer à Reims, comme jadis. La cérémonie cependant est épuisante, car elle durera de 7 heures à midi. Charles X, qui a 68 ans[4], — car elle se déroule le 29 mai 1825, — la supporte vaillamment. Il est resté svelte et agile. En France, on fut étonné d'abord, puis choqué, et on passa vite à la moquerie. Si Lamartine et Victor Hugo chantèrent la cérémonie de Reims, ce fut la satire rimée de Béranger qui eut l'oreille de la foule. Elle avait pour titre : « *Le sacre de Charles le Simple* » et valut neuf mois de prison à son auteur.

En tant que souverain, Charles X, très digne et distingué en public, et très simple dans l'intimité, manque totalement d'esprit de travail. Les affaires l'ennuient. Il n'est pas intellectuel. Tout son orgueil, il le met à ne pas transiger sur les principes.

— « Il n'y a, dit-il que deux hommes qui n'aient point changé depuis 89, Lafayette et moi. »

Assez peu dévot dans sa jeunesse en raison de son goût extrême pour le plaisir, il a gardé de la mort très pieuse de sa seule maîtresse sérieuse, M^me^ de Polastron, « la tendre Polastron », un souvenir si ému qu'il est revenu à la foi de tout son cœur. Et cela même, son assistance aux offices, sa présence aux manifestations religieuses, et notamment aux processions, indispose une partie de l'opinion. C'est alors que l'alliance du « trône et de l'autel » est dénoncée par les libéraux avec le plus de violence. Aussi est-ce avec un singulier dégoût qu'il se voit contraint, après la démission de Villèle, de recourir à un libéral, Martignac, pour former le ministère. Et il se séparera de lui le plus tôt qu'il lui sera possible : au début d'août 1829.

Pour lui succéder il choisit Polignac, le dernier homme à qui il eût convenu de faire appel. Dès lors la lutte s'engage entre l'Ancien Régime et la Révolution, entre le drapeau blanc et le drapeau tricolore, — tout comme cela se reverra, en 1873, quand il sera question de faire appel au comte de Chambord, pour faire de lui le roi Henri V.

Le 2 mars 1830, réunion du Parlement. Le discours du roi contient une menace, mais la Chambre réplique par 221 voix que le concours entre les vues du gouvernement et le peuple n'existe pas. Cela voulait dire : Renvoyez vos ministres ! Charles X crut pouvoir faire front. Le 16 mai, la Chambre est dissoute et les électeurs convoqués pour fin juin ou début juillet. Le roi qui vient de se lancer dans la conquête d'Alger et de l'Algérie compte sur la victoire pour galvaniser l'opinion. Le 5 juillet 1830, en effet, Alger capitule. Nous avions perdu en tout 415 hommes dans l'attaque. Les élections cependant avaient ramené une opposition de 274 députés. Fort de sa victoire devant Alger, Charles X, suivant les suggestions de Polignac, signait les Ordonnances qui allaient provoquer la Révolution de 1830 et la chute de la dynastie aînée des Bourbons. C'était le 25 juillet : une Ordonnance suspendait la liberté de la Presse, une autre prononçait la dissolution de la nouvelle Chambre, une troisième modifiait le système électoral... En apprenant cela, Chateaubriand, fidèle à son rôle de devin, soupira :

— « Encore un gouvernement qui, de propos délibéré, se jette du haut des tours de Notre-Dame. »

Plus pratique, Talleyrand dit à ses familiers :

— « Jouez à la baisse, on le peut... »

Et le même, le 29 juillet, en voyant les troupes se retirer des Tuileries devant l'émeute, prononcera :

— « A midi cinq minutes, la branche aînée des Bourbons a cessé de régner. »

Le vieux roi en effet se retire, lentement, à petites étapes, en dépit des commissaires du nouveau gouvernement qui voudraient le presser. Parti de Paris, le 31 juillet, et passant par Rambouillet, Maintenon, Argentan, Falaise, Valognes, il parvenait seulement le 16 août à Cherbourg où il s'embarquait sur le paquebot américain *Great Britain*, pour passer en Angleterre. C'est à Goritz qu'il devait mourir en 1836, à l'âge de 79 ans.

## XII

### L'assassinat de Mgr Sibour

C'est encore une sorte de centenaire qu'a voulu marquer M. Paul Melot, dans le n° 93 du *Miroir de l'Histoire*, en racontant les circonstances de l'*assassinat de Mgr Sibour*, au début de 1857. Mais il est indispensable de ne lire son article qu'en se référant à la note complémentaire et explicative publiée par l'auteur, au n° 95 de la même Revue, page 627. Dans l'article, en effet, par suite, nous dit-il, de la suppression malencontreuse d'une phrase du manuscrit, il y avait apparemment confusion entre la conception immaculée de Marie qui fut préservée du péché originel, et la conception de Jésus où fut sauvegardée la virginité de Marie. Ces deux dogmes ne sont pas sans rapports, puisque le privilège de l'Immaculée Conception fut accordé à Marie en vue de sa future maternité divine. Mais les deux dogmes sont nettement distincts et n'ont pas été proclamés en même temps. Voyons donc comment le dogme de l'Immaculée-Conception, proclamé le 8 décembre 1854 par Pie IX fut la cause inattendue du drame de la mort de l'archevêque de Paris, le 3 janvier 1857.

Cela se passait à Saint-Etienne-du-Mont. On y célébrait, comme chaque année, dans une affluence énorme, la neuvaine de sainte Geneviève, patronne de Paris. L'archevêque présidait la cérémonie. La foule était si dense qu'en rentrant dans la nef, après la procession, le prélat dut s'avancer seul, son vicaire-général et son secrétaire s'effaçant pour lui laisser place. Mgr Sibour bénissait un enfant, lorsqu'on homme agenouillé auprès de ce dernier se releva, saisit le bras qui bénissait et faisant tourner l'archevêque de son côté, lui plongeait un poignard dans le cœur et le retirait si promptement que l'abbé Surat, le secrétaire, qui suivait, n'eut pas le temps de voir l'arme et crut que cet homme avait porté un coup de poing à l'archevêque ; il le frappa lui-même au visage. Dans un geste de défense, le meurtrier releva sa main qui tenait toujours le poignard ensanglanté. Les sergents de ville accoururent. L'un d'eux tira son

[4] Par erreur, l'article dit 78.

épée. Ce geste parut intimider l'assassin qui jeta à terre son arme et se laissa arrêter.

Jusqu'à cet instant, il n'avait cessé de crier de toutes ses forces : « A bas la Déesse ! A bas la Déesse ! » et il se débattait avec violence. Pendant ce temps, l'archevêque, frappé à mort, n'avait prononcé que ces paroles : « Mon Dieu ! Le malheureux !... » On l'avait vu alors, appuyé sur sa crosse, reculer de deux pas avant de s'écrouler. On le transporta au presbytère. Un médecin, appelé aussitôt, découvrit la plaie et la jugea mortelle. L'abbé Surat, agenouillé près de son archevêque, lui donna la dernière absolution. L'un des ventricules du cœur avait été traversé de part en part.

Mgr Sibour, né à St-Paul-Trois-Châteaux, le 4 août 1792, avait d'abord été évêque de Digne. C'était lui qui avait succédé à Mgr Affre, après la mort tragique de ce dernier sur les barricades, en 1848. Il avait achevé l'organisation de l'école des Carmes, pour favoriser les hautes études dans le clergé, créé des conférences publiques sur les grandes questions de la théologie. Mais surtout, il s'était montré extrêmement charitable. N'avait-il pas pris pour devise : *Major autem horum est caritas !* [5]. Qu'avait-il donc fait pour qu'un assassin s'acharnât contre lui ? Et qui était celui-ci ?

Il se nommait Jean-Louis Verger. Né à Neuilly-sur-Seine le 20 août 1826, il avait donc alors 31 ans. Mais ce qui est triste à dire, c'est qu'il avait fait ses études au célèbre séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet, dont il avait été mis à la porte pour son caractère violent et vindicatif, ce qui ne l'avait pas empêché d'être accueilli au Grand Séminaire de Meaux et de recevoir la prêtrise dans ce diocèse.

On l'avait nommé curé à Serris, une toute petite paroisse d'une quinzaine de feux. Là, il se fit remarquer par des initiatives tout à fait insolites. Un individu venait d'être condamné comme empoisonneur par le jury. Il l'estimait innocent, et du haut de la chaire de son village, il se livra à de grossières diatribes contre la magistrature. Plus grave encore, il n'admit pas l'acte par lequel le pape Pie IX, en 1854, avait proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception de Marie, et il prononça plusieurs sermons contre ce dogme. Cela devint pour lui une sorte d'obsession, et les cris de « A bas la Déesse ! » que nous avons signalés plus haut, lors de son arrestation, après son crime, étaient lancés contre la Vierge !

Naturellement, il avait été réprimandé sévèrement par l'autorité ecclésiastique et, comme il refusait de s'amender, frappé d'interdit. Il rédigea alors un écrit qu'il intitula son *Testament*, comme si, jeune encore, il prévoyait sa mort toute proche. Et dans cet écrit, il prenait encore à partie le haut clergé, la discipline canonique et en particulier le célibat ecclésiastique. C'est en vain qu'il fit appel de l'interdit qui l'avait atteint devant la juridiction métropolitaine. Il vint alors demeurer, à Paris, rue de Seine, chez son frère, qui était miroitier. Il s'indignait toujours de plus en plus contre le dogme de l'Immaculée-Conception, et on a une lettre de lui à la revue pieuse : *Le Rosier de Marie*, dans laquelle on lisait ces lignes stupides :

« Monsieur le Rédacteur, je souffre horriblement chaque fois que je lis votre feuille. Je déchirerai bientôt, ah ! oui, bientôt, votre journal blasphématoire... Vous êtes un indigne imposteur ! Dites-le bien à toute la cabale maristique (*sic*), jésuitique, ultramontaniste, etc.» Après sa signature : « L'abbé Verger », il ajoutait en post-scriptum : « Si vous avez tant soit peu de courage, vous publierez ma lettre dans votre prochain numéro, avec ou sans commentaire, car personne n'ose souffler... Moi, j'ose ! »

Tout cela émanait visiblement d'un esprit peu équilibré et la sanction la plus naturelle eût été de l'envoyer dans une maison de santé. Au cours de son rapide procès — trop sommaire peut-être — on devait rappeler les nombreuses incohérences de l'accusé, on ajouterait que sa mère et l'un de ses frères s'étaient suicidés, et l'on citerait même une lettre récente de l'évêque de Meaux, lui disant à lui-même : « Nous croyons que vous avez besoin d'être soigné dans une maison de santé. »

La médecine légale cependant refusa d'entrer dans ces vues. Il fut déclaré pleinement responsable de ses actes. Trois jours après le crime, il fut renvoyé devant la Cour d'Assises de la Seine. Le procès fut ouvert le 17 janvier. Aucun avocat n'avait accepté de défendre un aussi triste personnage. On lui donna un défenseur d'office. L'accusé fit une longue liste de témoins à décharge, au nombre de 60, que le président refusa de faire comparaître, pour cette raison qu'ils ne viendraient sûrement pas, tant ils paraissaient tous étrangers à l'affaire et à l'accusé même. Verger entra alors dans une violente colère, parla de « l'inquisition papale » et s'offrit en « victime du pharisaïsme ». Il invectiva aussi contre le Procureur impérial, en lui criant : « Vous ne parlerez pas ! Non, vous ne parlerez pas ! » Son avocat plaida la folie et réclama le bénéfice des circonstances atténuantes. Mais sur une feuille écrite un an avant l'attentat, Verger avait écrit lui-même :

« Seul, j'ai prémédité, nourri, et seul, je porterai le coup qui doit atteindre l'archevêque de Paris. »

En conséquence, le jury répondit : oui, à toutes les questions. C'était la peine de mort. « Quelle justice ! Quelle justice ! » s'écria Verger, en ajoutant : « Je vous méprise, oui, je vous méprise tous ! » Le lendemain, un peu calmé, il reçut son père. Mais il n'y eut aucune scène émouvante. Il se borna à dire :

« L'échafaud n'est pas encore dressé ; ma tête n'est pas encore tombée ! Je vais écrire à l'Empereur ! »

Il fit, en effet, un recours en grâce. Mais le 29 janvier, la grâce fut refusée et l'exécution fixée au lendemain. Quand on vint l'avertir qu'il allait mourir, il s'indigna d'abord et repoussa l'aumônier qui l'exhortait.

— « S'il faut périr, criait-il, je veux périr tel que je suis, je ne veux ni prêtre ni reliques... »

Comme il refusait de se lever, il fallut l'arracher du lit, l'habiller de force et le conduire à l'avant-greffe où on lui coupa les cheveux. Pendant ce temps, l'abbé Hugon, aumônier de la prison, ne cessait de l'exhorter. Soudain, une révolution totale

[5] Dans le texte on lit cette coquille : *honorum* au lieu de *horum* ; mais le mot connu de S. Paul (I Cor., XIII, 13) est bien *horum*, il s'agit des vertus théologales, foi, espérance et charité.

s'opéra en lui. Ses dernières paroles furent édifiantes au dernier point :

— « Messieurs, dit-il, je déplore la scène de violence dont je viens de vous rendre témoins. Ce fut une révolte de la nature contre cette fin prématurée. Dès ce moment, je n'écoute plus que mon âme ; je ne m'occupe plus que d'elle. Je rétracte tout ce que j'ai dit. Je déclare, dans toute la plénitude de ma raison que je veux mourir en chrétien, en catholique et en prêtre... Je demande pardon à Dieu et aux hommes du crime odieux que j'ai commis. J'offre ma vie en expiation de tout le mal que j'ai fait ! »

A la vue de l'échafaud, il s'écria, à plusieurs reprises : « *Vive Jésus-Christ !* » baisa le crucifix et embrassa l'aumônier, puis se livra au bourreau.

L. CRISTIANI.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus bibliographiques

Père POUGET. — **Mélanges.** Préface de Jacques Chevalier. — In-16 de 238 p., 660 fr. — Paris, Plon.

Le Père (Guillaume) Pouget était presque aveugle lorsqu'à la demande de quelques-uns de ses disciples, il dicta ou tapa lui-même à la machine les textes aujourd'hui réunis et préfacés par M. Jacques Chevalier.

Ce premier volume inaugure une série qui fera connaître une œuvre considérable qu'on peut considérer comme encore inédite. Le P. Pouget écrivait tout spécialement pour les esprits préoccupés de questions religieuses, mais qui n'appartenaient pas à l'Eglise. Il s'adressait aussi aux croyants convaincus, désireux d'éclairer ceux qui de bonne foi cherchent la vérité. A tous le Père démontre que le bon usage de la raison, en s'appuyant sur des données incontestables, notamment sur les données de l'histoire, conduit au seuil de la foi. C'est le sujet de la première étude *questions et réponses concernant la philosophie et la foi.* « Les articles de foi, écrit P., ne sont pas de nature à perfectionner notre *intelligence ;* cette perfection aura lieu lors de la vision intuitive. Aussi bien, les articles de foi nous ont-ils été donnés pour perfectionner notre *personne* tout entière, et pour la perfectionner en vue de sa destination finale. Ainsi, par exemple, étant donné que nous devons être chrétiens pour atteindre notre véritable fin, et que, pour cela, nous devons nous astreindre à pratiquer tout ce que le christianisme nous impose rigoureusement ; comme, d'autre part, un être créé, quel que grand qu'il soit, ne saurait ajouter pour nous quelque chose à la religion naturelle, il faut bien que nous sachions pourquoi le fondateur de l'Eglise nous a imposé — et sous peine de damnation éternelle — un ensemble de pratiques qui, quoique non contraires à la raison, ne sont pas exigées par elle. Le mystère de l'Incarnation nous donne les titres qu'a le Christ à nous commander. » Cette perspective générale montre bien l'orientation de l'apologétique de Pouget.

Nous la retrouvons, faisant le fond des autres études, d'ailleurs assez différentes l'une de l'autre, qui constituent ce recueil de Mélanges : *la vie de Dieu en nous, le surnaturel d'après la Bible ; le sacrifice dans l'Eglise du Christ ; la Rédemption du monde moral par le Christ.* Cette dernière étude fut d'ailleurs le chant du cygne de l'auteur.

La citation faite plus haut montre aussi que la pensée de Pouget remonte aux sources de la pensée chrétienne : pas de divorce entre la théologie et la mystique, entre la prière liturgique et la piété personnelle, entre la spéculation et la spiritualité, entre l'humain et le divin.

Quelques notes, ajoutées ça et là, apportent des précisions utiles où l'on sent le désir d'une rigoureuse orthodoxie.

---

Abbé Julien WERQUIN. — **Raison et Miracle.** — In-8 de 160 p. — Chez l'auteur, 22, rue Vanderhagen, Haubourdin (Nord). — C.C.P. 1967.32, Lille.

Dans ce nouvel ouvrage, publié par l'auteur en hommage à Marie à l'occasion du centenaire des Apparitions de Lourdes, M. W. reprend et développe les idées déjà proposées par lui dans ses deux publications précédentes : *Le Hasard et le Miracle, Le progrès scientifique et le miracle* (voir *Ami*, 1954, p. 10 des couv. ; 1955, p. 392).

Les principes scientifiques qui permettent d'affirmer la possibilité du miracle et de le discerner des phénomènes naturellement explicables sont ici exposés et précisés. Des notions d'ontologie, de cosmologie, de biologie, de psychologie dans l'ordre de la vie cognitive et de la vie morale sont indispensables à qui veut admettre la possibilité du miracle dans tous ces ordres et le moyen de le discerner. Le chapitre sur « la constatation du miracle » le démontre péremptoirement : nous avons particulièrement goûté les pages concernant la constatation des miracles par leur côté moral (p. 136-139) et la position prise par l'auteur sur la « nécessité » d'une grâce surnaturelle pour constater le miracle (p. 139-140).

Etant donné l'objet de sa brochure, l'A. a cru devoir passer assez rapidement sur la qualité des « témoignages relatifs au miracle » (p. 141-151) et surtout sur la finalité du miracle (p. 152-155). Mais il nous laisse espérer qu'un ouvrage plus considérable apportera ultérieurement tous les compléments utiles à sa belle œuvre apologétique.

A. M.

---

Docteur Henri BON. — **Le miracle devant la science.** — 230 p. (14 × 20), cartonné, 900 fr. — Paris, Le Centurion, 1957.

Le sujet traité est de première importance au point de vue apologétique ; mais une mise au point doit être faite périodiquement, pour tenir compte des faits nouveaux, des progrès de la science et des attaques sans cesse renaissantes de l'incrédulité. Rien de mieux que cet ouvrage pour être au courant de l'état actuel de la question.

Les cinq premiers chapitres rappellent combien fréquents sont les miracles contemporains, indiquent comment ils peuvent être constatés scientifiquement, comment on peut les distinguer des guérisons naturelles et des simulations plus ou moins conscientes, comment il faut discerner les interventions divines de Dieu dans certaines guérisons non miraculeuses d'autres interventions exceptionnelles qui constituent de vrais miracles.

Ces préliminaires posés, le Dr B. consacre quatre chapitres aux guérisons miraculeuses constatées en Europe (France, Italie, Espagne, Belgique, Irlande, etc.), un autre chapitre à celles d'Afrique, trois à celles d'Amérique du Nord et du Sud, un à celles d'Asie et un à celles d'Océanie.

Les deux derniers chapitres font ressortir la qualité des observations scientifiques, et, plus longuement, l'aspect physiologique si divers des guérisons constatées.

L'auteur conclut : « De la répartition des guérisons miraculeuses par toute la terre, de la diversité des maladies et infirmités guéries, est ressortie l'exclusion de tout facteur déterminant naturel dans ces guérisons. La

science, que certains avaient voulu, avec naïveté, présenter en contemptrice du miracle, s'est montrée au contraire le plus efficace et le plus fécond moyen de le mettre en évidence. »

La compétence de l'auteur est attestée par de nombreux travaux scientifiques, presque tous traduits en plusieurs langues, par une longue expérience acquise dans sa clinique d'Arguel (Doubs) et par le soin qu'il a eu de s'informer auprès des médecins et des autorités ecclésiastiques de toutes les régions qu'il mentionne. Il n'a voulu s'occuper que de guérisons miraculeuses authentifiées par Rome à l'appui des procès de béatifications et de canonisations et de celles qui ont été reconnues comme miraculeuses par les autorités épiscopales de divers diocèses. C'est dire la valeur de cet ouvrage, basé sur une documentation très solide.

---

Michel AGNELLET. — **Cent ans de miracles à Lourdes.** — 138 p. (13,5 × 20). — Paris, Editions de Trévise (34, rue de Trévise, IX^e), 1957.

« Rejeter en bloc le *fait* de Lourdes est une erreur, une aberration mentale ». Et l'auteur poursuit, en citant Bernheim : « Les faits existent, l'interprétation seule diffère » (p. 176).

Et ce ne sont pas ses convictions religieuses qui lui dictent ce jugement : « Matérialiste, dit M. A., nous le sommes et ne nous en cachons pas... Cette enquête sur Lourdes, nous l'avons abordée et menée avec tout le scepticisme et la circonspection qu'une éducation athée et une formation médicale nous ont inculqués. Mais rejeter en bloc les *miracles* de Lourdes nous est rapidement apparu comme un non sens, comme une attitude de l'esprit... incompatible avec ce souci de vérité qui fut toujours le nôtre ». Ce sont donc les *faits* qu'il a voulu présenter, « sans tenter d'y apporter la moindre explication ou solution scientifique » (p. 7-8), mais en se conformant strictement aux lois et à « l'esprit de la vraie recherche scientifique » (p. 177).

Par principe, il a voulu s'en tenir à des guérisons qui ont fait l'objet d'une décision canonique rendue sous la responsabilité des évêques : en fait, il n'y en a guère qu'une cinquantaine de ce genre parmi les milliers de cas mentionnés dans les archives du Bureau médical de Lourdes. L'A. en a examiné environ 25, qui vont de 1858 à 1955, et parmi lesquels les plus nombreux et les mieux attestés sont les plus récents, ceux mêmes dont les bénéficiaires sont encore vivants. Au début de l'ouvrage on trouve un récit succinct, mais exact des apparitions. Un peu plus loin, les inepties et les mensonges du « *Lourdes* » de Zola reçoivent la correction qu'ils méritent. De nombreuses photographies accompagnent l'exposé des principaux cas.

Si l'auteur établit des *faits*, mais se dérobe devant la détermination de leur *cause* en la déclarant scientifiquement inconnue, il a néanmoins demandé une préface à Daniel-Rops. Celui-ci nous raconte comment, au cours d'un pèlerinage solitaire à la Grotte, il a compris la signification profonde du fait de Lourdes sous un triple aspect : l'humanité ne vit pas seulement de pain, elle a faim du surnaturel ; la souffrance a un sens et même un attrait pour quiconque a accédé à ce plan supérieur ; la prière d'une foule de croyants rassemblés tire sa force de la présence en elle de Celui qui a promis d'être avec ceux qui prient en son nom. En ces quelques pages magistrales, D.-R. indique la conclusion normale que tout lecteur dégagé du préjugé matérialiste tirera de l'étude attentive d'un livre bien informé, fort bien écrit, respectueux des faits et docile à la vérité telle qu'il l'aperçoit du point de vue inférieur où il a choisi de se fixer.

---

Th. SUAVET, O. P. — **Construire l'Eglise d'aujourd'hui.** — In-12 de 262 p., 480 f. — Paris, Editions Ouvrières, 1957.

Ces pages, préfacées par Mgr de Provenchères, ont été lues devant des auditoires de prêtres avant leur rédaction définitive. C'est aussi aux prêtres qu'elles s'adressent.

D'abord, l'A. aide le prêtre à connaître le monde, bouleversé par le péché, transformé par la technique, divisé de plusieurs manières, et de plus en plus sécularisé. Dans une 2^e partie, il montre au prêtre, dans l'Eglise, le moyen de salut offert au monde. Il faut pour cela d'abord croire à l'Eglise (à sa nécessité, à son mystère, à son efficacité, à son dynamisme) ; il faut de plus aider à la construire (en créant un milieu vivant et d'authentiques communautés, et en mettant spécialement à profit les sacrements). Ensuite on traite des rapports entre le prêtre et les laïcs : il faut savoir distinguer les plans malgré leur interpénétration ; le prêtre doit être père des laïcs et cependant se sanctifier à leur contact. La 4^e partie montre comment le prêtre doit unifier sa vie, en visant en tout le Royaume de Dieu, en hiérarchisant ses tâches, en vivant dans la foi le mystère du sacerdoce du Christ.

L'auteur aborde dans ces pages beaucoup de questions actuelles et importantes. Nous pensons qu'il les a exposées avec les nuances voulues. Connaissant à la fois le monde de la technique et le clergé séculier avec lequel il est en rapports depuis de nombreuses années, il est à même d'aider celui-ci à s'adapter aux conditions nouvelles de l'évangélisation. Nos confrères trouveront là un ouvrage riche et bienfaisant qu'ils auront profit à lire et à relire.

---

Charles BAUDOUIN. — **Y a-t-il une science de l'âme ?** — In-12 de 128 p., 300 f. — Paris, Fayard, 1957.

Ce livre paraît dans la collection « Je sais, Je crois ». Son auteur est un psychanalyste bien connu, de nationalité française, professeur à l'Université de Genève. Ayant à traiter de la « science de l'âme », il en parle surtout en fonction de sa spécialité. Dans une première partie il résume les principales méthodes objectives : behaviorisme et réflexologie, tests, caractérologie, psychologie clinique. Dans une 2^e partie il présente l'apport de Freud et des autres psychanalystes. Dans la 3^e partie, il propose sa propre conception, la « psychologie des instances » : l'homme est un être complexe où l'on peut analyser de nombreux étages, qui vont de l'automate et du primitif et aboutissent à la personne et à la vie morale.

Ces pages denses et riches plairont aux étudiants en philosophie et aux personnes cultivées. On n'y trouvera pas une science métaphysique de l'âme, mais une mise au point sérieuse des principales méthodes objectives, un exposé sympathique des méthodes psychanalytiques, et une synthèse personnelle qui sans doute, n'emportera pas l'adhésion de tous les lecteurs, mais les intéressera par sa richesse d'aperçus et son orientation nettement spiritualiste.

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 3 decembris 1957

G. Michel, *vic. gen.*

*Le gérant :* C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)